

2019



SOMMAIRE

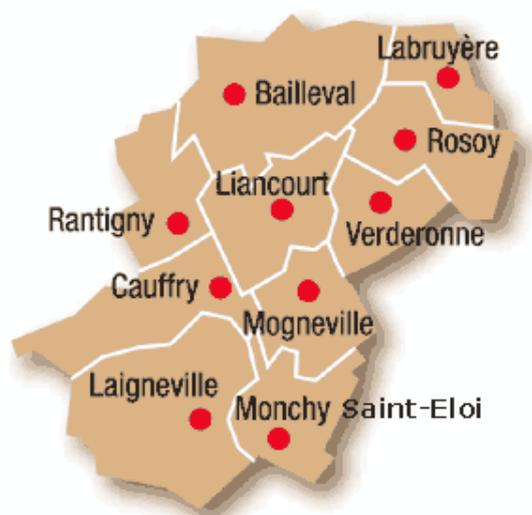
I : Présentation Générale	P. 3
Le Territoire desservi	3
La Compétence	3
Les Tournées	4
Les Equipements à notre disposition	6
La politique de gestion et de prévention des déchets	8
Les partenaires	9
II : Indicateurs techniques	P.10
Les collectes sélectives	10
Le monoflux	
Le Verre	
Les Déchets verts	20
La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles	24
Les Encombrants	25
La Déchetterie	27
La Recyclerie	28
La Gestion du Parc des contenants	34
Conteneurs d'apport volontaire	
Sacs végétaux	
Les relations avec les usagers	37
Communication en porte à porte	
Autres communications	
Manifestations	
N° SVP	
III : Indicateurs financiers	P.39
Les dépenses de fonctionnement	39
Les dépenses d'investissement	41
Les recettes de fonctionnement	42
IV : Synthèse	P.43

PARTIE I PRÉSENTATION GÉNÉRALE

LE TERRITOIRE DESSERVI

En 2019 la Communauté de Communes du Liancourtois – la Vallée Dorée assure la collecte des déchets ménagers et assimilés de 10 communes, 23 934 habitants (en 2018 : 23 895 habitants) répartis de la manière suivante :

Population au 01/01/2019 (base de calcul SMDO)	
Bailleval	1 533
Cauffry	2 545
Labruyère	694
Laigneville	4 633
Liancourt	7 055
Mogneville	1 602
Monchy St Eloi	2 202
Rantigny	2 518
Rosoy	647
Verderonne	505
TOTAL	23 934 habitants



LA COMPÉTENCE

De janvier à Novembre 2019

Le Département Environnement et Déchets assure la mise en œuvre de la compétence en matière de collecte des déchets ménagers et assimilés. Pour ce faire, il est constitué de 16 agents :

- ↳ 3 équipes de collecte de 3 personnes (6 chauffeurs/ripeurs et 3 ripeurs)
- ↳ 1 équipe de collecte de 2 personnes (2 chauffeurs) à 3 jours/semaine
- ↳ 1 chef d'équipe : agent polyvalent assurant le SVP COLLECTE et le suivi qualité
- ↳ 2 agents assurant le suivi qualité (ambassadeurs du tri)
- ↳ 1 responsable de l'ensemble du parc automobile de la collectivité
- ↳ 1 chef de service

Pour exercer sa compétence, la Communauté de communes du Liancourtois dispose des équipements suivants :

- ↳ 3 bennes bi-compartmentées pour la collecte des OM et du tri sélectif dotées d'un système de géolocalisation
- ↳ 1 benne mono-compartmentée pour la collecte des végétaux et des encombrants dotée d'un système de géolocalisation.
- ↳ 1 benne mono-compartmentée en mulet, utilisée pour la collecte des encombrants.
- ↳ 1 mini benne mono-compartmentée pour la collecte des végétaux, des OM et du tri sélectif des rues et impasses difficiles d'accès
- ↳ 1 camion plateau pour la collecte des encombrants

↳ 1 jumper pour le SVP collecte (entretien du parc de conteneurs...)

Ce qui changent à partir de Décembre 2019:

↳ 2 équipes de collecte de 3 personnes 4chauffeurs/ripeurs et 2 ripeurs)

↳ 1 équipe de collecte de 2 personnes (2 chauffeurs) à 3.5 jours/semaine

↳ 2 chauffeurs de collecte sur bennes à préhension latérale

Pour exercer sa compétence, la Communauté de communes du Liancourtois dispose des équipements suivants :

↳ 2 bennes à préhension latérales pour la collecte des OM et du tri sélectif

↳ 2 bennes mono-compartmentées pour la collecte des végétaux, des OM et du tri

↳ 1 benne mono-compartmentée en mulet, utilisée pour la collecte des encombrants et 1 benne bi-compartmentée également utilisée en mulet

↳ 1 mini benne mono-compartmentée pour la collecte des végétaux, des OM et du tri sélectif des rues et impasses difficiles d'accès

↳ 1 camion plateau pour la collecte des encombrants

LES TOURNÉES

de janvier à novembre

LES ORDURES MÉNAGÈRES ET LE TRI		
Lundi	A- Laigneville B- Laigneville	
Mardi	C- Liancourt D- Liancourt	
Mercredi	E- Mogneville / ½ Monchy Saint Eloi F- ½ Monchy Saint Eloi / Rosoy / Verderonne	
Judi	G- Baillevall / Labruyère H- Rantigny	Mini Benne (TRI) - Laigneville / Liancourt / Mogneville / Monchy Saint Eloi / Verderonne
Vendredi	I- ½ Cauffry / Liancourt collectifs J- ½ Cauffry / Soutraine	Mini Benne (OM)- Laigneville / Liancourt / Mogneville / Monchy Saint Eloi / Verderonne

LES VÉGÉTAUX	
Lundi	Liancourt / Rosoy / Verderonne
Mardi	Baillevall / Labruyère / Monchy Saint Eloi
Mercredi	Cauffry / Rantigny
Judi	Laigneville / Mogneville

Hors jours fériés, les encombrants sont collectés tous les vendredis pendant la période de la collecte des végétaux et un vendredi sur 2 en dehors jusque Novembre.

A partir de décembre

LES ORDURES MÉNAGÈRES		LE TRI
Lundi	A- Cauffry / Laigneville / Mogneville B- Laigneville (BPL) C- Cauffry (BPL)	
Mardi	D – Liancourt / Rantigny collectifs E- Liancourt / Verderonne (BPL) Q- Cauffry/ Laigneville / Liancourt (Mini benne)	I- Bailleval / Labruyère / Rosoy (BPL)
Mercredi	F- Bailleval/ Labruyère / Rosoy (BPL) R- Bailleval / Labruyère / Mogneville / Monchy St Eloi / Verderonne (Mini benne)	J- Monchy St Eloi / Rantigny (+ encombrants) K- Monchy St Eloi / Rantigny (BPL) R- Bailleval / Labruyère / Mogneville / Monchy St Eloi / Verderonne (Mini benne)
Jeudi		L- Cauffry / Laigneville / Mogneville M- Laigneville (BPL) N- Cauffry (BPL) S- Cauffry/ Laigneville / Liancourt (Mini benne)
Vendredi	O- Liancourt et Laigneville Collectifs G- Monchy St Eloi / Rantigny H- Monchy St Eloi / Rantigny (BPL)	O- Liancourt P - Liancourt / Verderonne (BPL)

* BPL : Benne à préhension latérale

Les Encombrants sont collectés le mercredi (1/2 journée en complément de la collecte du secteur J) et le vendredi 1 fois par mois.

En 2019, la collecte des déchets représente :

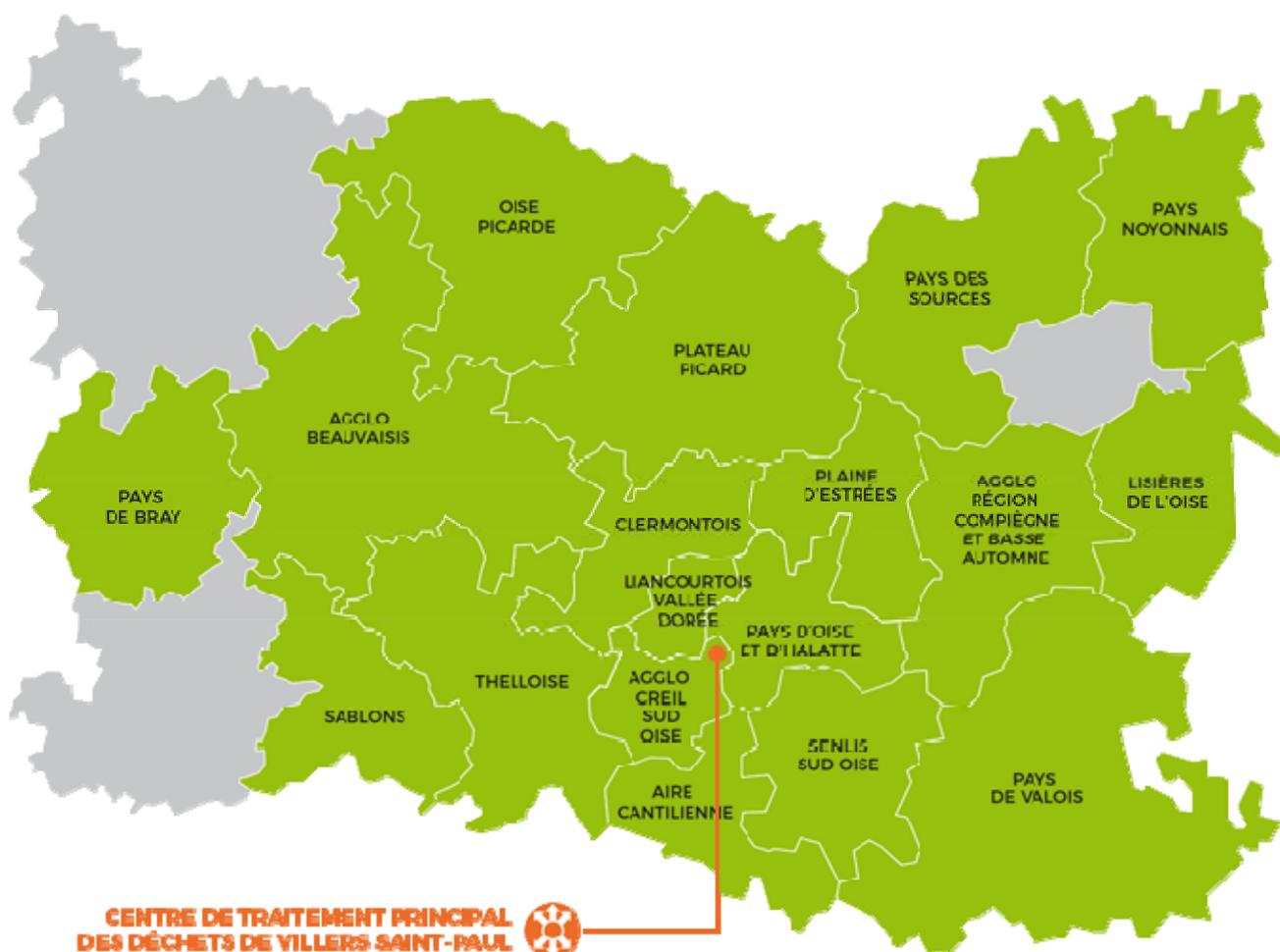
- Ordures Ménagères / Tri sélectif : 679 tournées (2018 : 586 tournées)
- Végétaux : 130.5 tournées (2018 : 126 tournées)
- Encombrants : 39.5 tournées (2018 : 35 tournées)

LES ÉQUIPEMENTS À NOTRE DISPOSITION

Né de la fusion des deux grands syndicats de traitement de déchets de l'Oise, le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) et le SYMOVE, le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés a été créé le 1er décembre 2016. Il regroupe à la fois des structures de coopération intercommunale et des communes : 18 EPCI soit au total, représentant une population de 760 134 habitants en 2017.



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE SMDO



Les installations du SMDO (source SMDO)

☞ Un centre de traitement principal des déchets à VILLERS SAINT PAUL

- Un centre de valorisation énergétique,
- Un centre de tri de grande capacité
- Une plateforme ferroviaire des déchets

Un nouveau centre de tri : Les premières tonnes de collectes sélectives ont été livrées à compter du 11 février 2019 pour les premiers essais, avec une montée en charge progressive des tonnages apportés, pour atteindre l'équivalent de 30.000 tonnes annuelles à compter du 25 février 2019.

L'Exploitation-Maintenance du centre de tri pour l'exploitation doit assurer au SMDO un outil performant sur toute la durée du marché et au-delà. L'exploitation est assurée par NCI Environnement – groupe PAPREC en partenariat avec L'Atelier du Compiégnois et de la Vallée de l'Oise (ACVO) pour garantir un volet insertion majeur et remarquable du projet.

L'extension des consignes de tri sur tout le territoire du SMDO : De mars à décembre, les nouvelles consignes de tri ont été déployées sur l'ensemble du territoire du SMDO.

☞ Un réseau de 49 déchetteries

Le SMDO dispose d'un réseau de 49 déchetteries sur son territoire. 37 de ces déchetteries sont gérées entièrement par le SMDO, les autres par les collectivités adhérentes.

Le transport et le traitement des déchets déposés restent à la charge du SMDO.

☞ Un réseau de 4 quais de transfert route / rail et une plateforme ferroviaire à Villers St Paul pour limiter la circulation des camions sur les routes

Plus de 60 % des ordures ménagères et de la collecte sélective (hors verre) sont transportés par le train. Seuls les déchets collectés dans les communes situées autour du Centre de Traitement Principal sont transportés par camion. Ces quais de transfert permettent aux collectivités adhérentes de transférer les déchets les plus éloignés du Centre de Traitement Principal de Villers-Saint-Paul.

Au centre de traitement principal, un train circule quotidiennement sur le territoire et apporte les caissons de déchets. Ils sont ensuite vidés vers les installations dédiées. Les déchets sont acheminés par le train jusqu'à la plateforme ferroviaire du Centre de traitement Principal pour être dirigés par la suite vers la filière dédiée : la collecte sélective (hors verre) au centre de tri, les ordures ménagères et les encombrants valorisables au centre de valorisation énergétique.

LA POLITIQUE DE GESTION ET DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)

LOI n° 2015-991 du 7 août 2015

La loi NOTRe étend le champ de compétences des régions en matière de prévention et de gestion des déchets par la définition d'un plan régional unique (Art. 5). Elle prévoit la création d'un plan régional de prévention et de gestion des déchets et d'un schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité du territoire (SRADDET). Elle donne également la compétence déchets aux EPCI, et les renforce en instituant une population minimale de 15 000 habitants.

Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) : LOI n° 2015-992 du 17 août 2015

Le titre IV intitulé « Lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire : de la conception des produits à leur recyclage » vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à « produire, consommer, jeter » et affirme le rôle essentiel de la politique nationale de prévention et de gestion des déchets pour y parvenir.

Plan déchets 2014/2020

Le plan de réduction et de valorisation des déchets 2014/2020 s'appuyant sur les travaux du Conseil national des déchets, traduit au niveau opérationnel les objectifs du titre IV de la LTECV.

Des mesures d'accompagnement, réalisées en partie par l'ADEME, sont mises en œuvre en appui aux différents acteurs concernés.

Directive-cadre sur les déchets 2008 :

La loi Grenelle II (article 204) de 2010 en France et la Directive-Cadre européenne sur les déchets (article 22) du 19 novembre 2008, ont amorcé la mise en place du tri à la source des déchets organiques.

Dans un premier temps, une distinction a été faite entre les ménages et les gros producteurs de biodéchets : les restaurants, hypermarchés, établissements scolaires, etc. Depuis 2016, les producteurs de plus de 10 tonnes de biodéchets par an ont l'obligation de les trier séparément et d'assurer leur retour au sol.

Pour **tous les autres producteurs de biodéchets**, la loi de transition énergétique et pour la croissance verte (LTECV) de 2015 prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025. L'objectif fixé par la LTECV est de « *progresser dans le développement du tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation (...) avant 2025, pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles* ».

LES PARTENAIRES

CITEO (Septembre 2017 : Fusion entre *Éco-Emballages* et *Écofolio*)



Ecofolio et Eco-Emballages se sont unies pour offrir de nouveaux services aux entreprises, moderniser le tri et le recyclage, et mobiliser les citoyens. Cette fusion crée un pôle d'expertise, de conseil et d'innovation unique en France pour accélérer le développement de l'économie circulaire.

L'ADEME



L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) est un organisme public à caractère industriel et commercial.

Une de ses missions essentielles est de contribuer à la réduction des pollutions et des nuisances dues aux déchets et de favoriser les économies de matières premières et d'énergie.

Concrètement, cet organisme conseille et soutient financièrement les collectivités dans l'acquisition d'équipements et la mise en place de la communication destinée à promouvoir la collecte sélective.

AUTRES ECO-ORGANISMES :

- *Ecologic* : filière D3E - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
- *Éco-mobilier* : filière mobilier
- *Eco TLC* : filière textiles usagés
- *Corepile* : filière piles
- *SCRELEC* : filière piles et cartouches professionnelles
- *EcoDDS* : filière des Déchets Diffus Spécifiques ménagers (DDS)
- *ECOSYSTEM* : né de la fusion d'ECO-SYSTEMES et de RECYLUM (filiale lampes)

PARTIE II LES INDICATEURS TECHNIQUES

Tonnages collectés et indicateurs techniques par commune

LES COLLECTES SÉLECTIVES

LE MONOFLUX

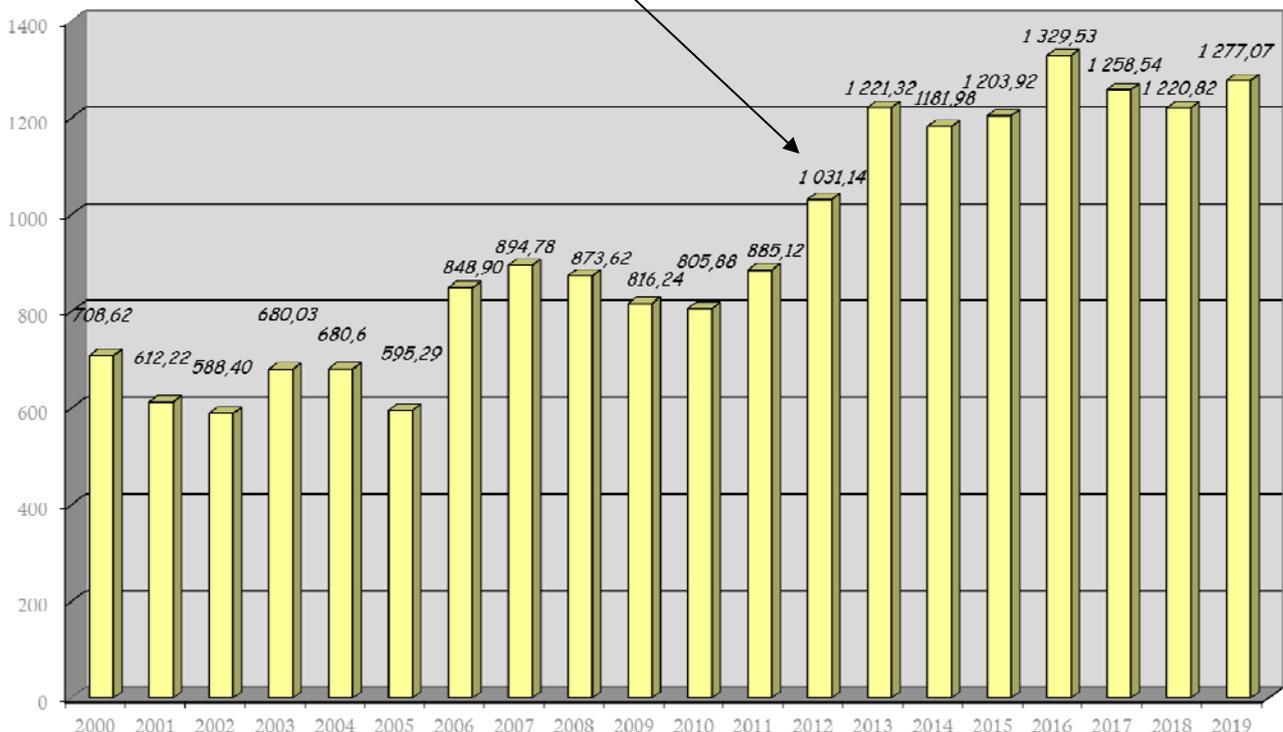
Le tri est collecté une fois par semaine et vidé par les équipages au Centre de tri situé à Villers Saint Paul.

Au Centre de Tri, ces déchets collectés subissent un nouveau tri optique, mécanique puis manuel sur une chaîne de tri. Les agents vont ensuite séparer de façon manuelle les différentes matières. Ces emballages et ces journaux/magazines, une fois triés par matière, seront mis en balles pour être transportés jusqu'aux usines de valorisation et de recyclage par transport ferroviaire principalement.

ÉVOLUTION DES TONNAGES JOURNAUX MAGAZINES ET EMBALLAGES 2000 – 2019

En ce qui concerne la collecte des déchets dits "matériaux secs" comprenant les emballages et les journaux magazines, la moyenne collectée est de 53,36 kg/an/habitant sur la communauté de communes pour 61,23 kg/an/habitant sur le territoire du SMDO (chiffres 2019), 49 kg/an/habitant en France (chiffres ADEME 2017) et 58 kg/an/habitant dans l'Oise (chiffres ADEME 2017).

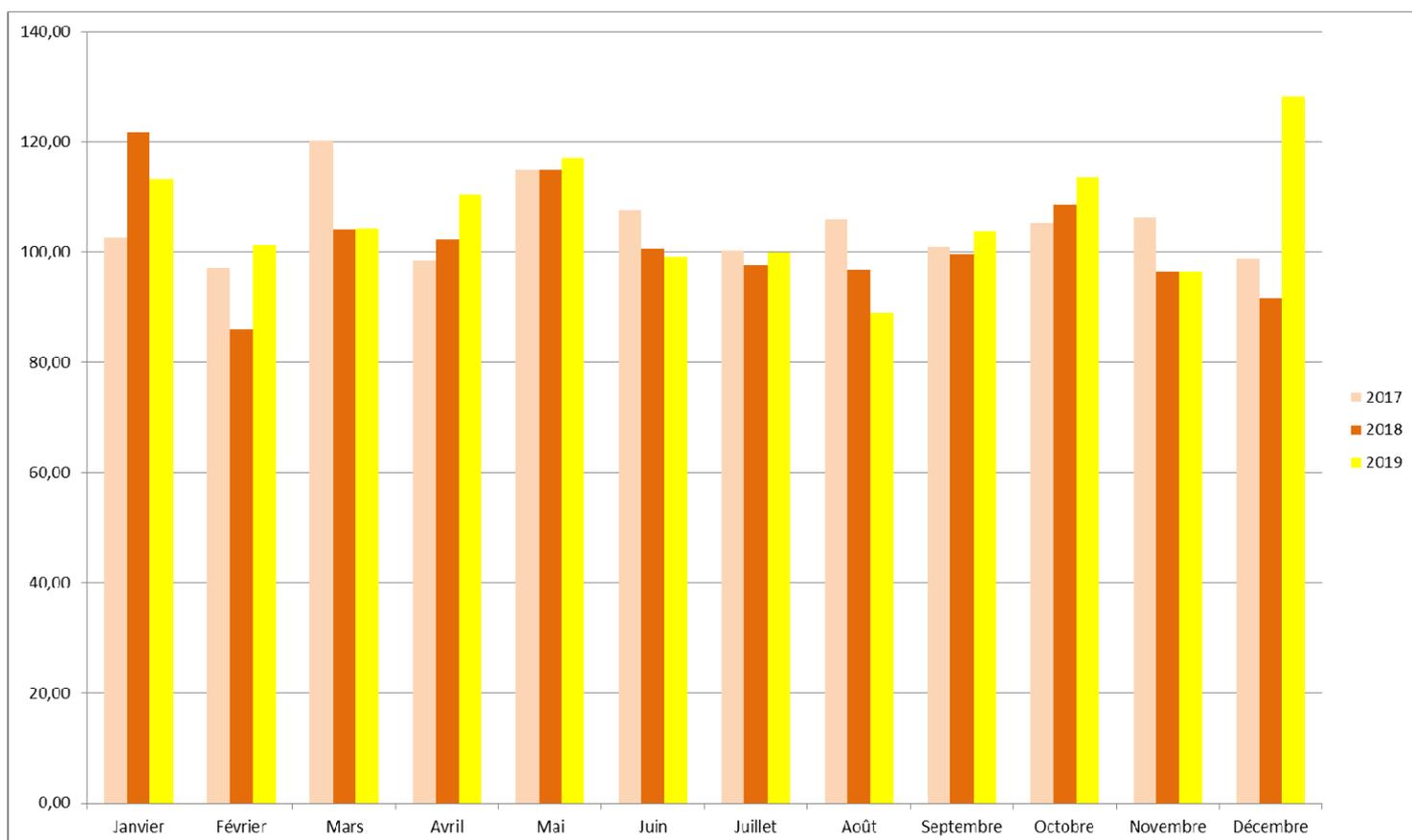
Mise en place de la collecte du tri en monoflux : septembre 2012



En 2019, les tonnages sélectifs (1 277,07 tonnes) ont évolué de +56.25 tonnes soit 4.61% de plus qu'en 2018 (1 220,82 tonnes). Une nette augmentation est constatée sur le mois de décembre, liée à la mise en place de la collecte du tri en benne monoflux (bennes classiques et à préhension latérale).

TONNAGES DE 2017 À 2019

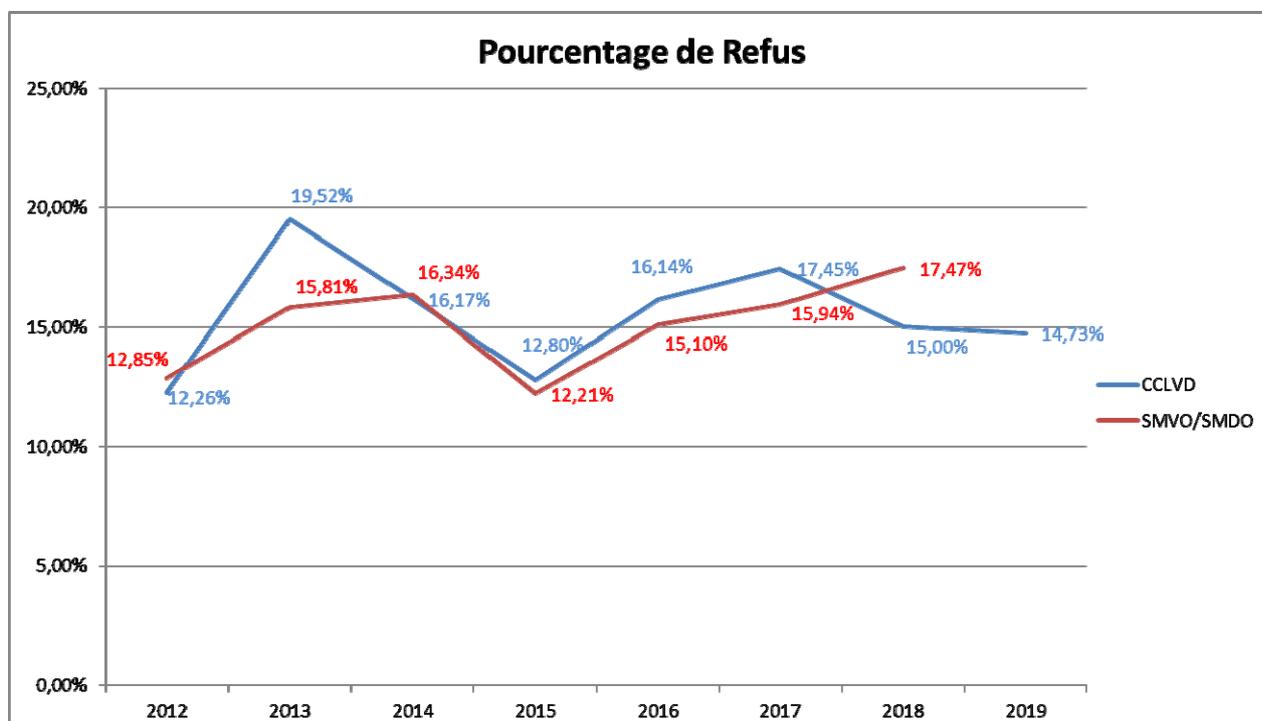
	2017	2018	2019	Ecart entre 2018 et 2019	%
Janvier	102,60	121,72	113,34	-8,38	-6,88
Février	97,10	86,04	101,30	15,26	17,74
Mars	120,38	104,10	104,37	0,27	0,26
Avril	98,38	102,28	110,52	8,24	8,06
Mai	115,06	115,00	117,04	2,04	1,77
Juin	107,70	100,62	99,26	-1,36	-1,35
Juillet	100,24	97,68	99,94	2,26	2,31
Août	105,90	96,86	89,02	-7,84	-8,09
Septembre	100,92	99,68	103,78	4,10	4,11
Octobre	105,24	108,54	113,64	5,10	4,70
Novembre	106,32	96,54	96,56	0,02	0,02
Décembre	99,24	91,76	128,30	36,54	39,82
TOTAL	1259,08	1220,82	1277,07	56,25	4,61



QUALITÉ DU TRI

CARACTERISATIONS réalisées par le SMDO

	2014		2015		2016		2017		2018		2019	
	CCLVD	SMVO	CCLVD	SMVO	CCLVD	SMVO	CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO
Papier Cartons Non Complexés- Emballages en carton	15,03%	22,25%	18,16%	20,74%	17,35%	18,99%	15,05%	16,40%	15,43%	14,17%	23,58%	
Autres papiers recyclables (JRM, Gros de mag., ...)	34,34%	32,28%	40,66%	36,64%	34,73%	34,85%	42,10%	41,21%	44,27%	42,68%	42,74%	
<i>Dont JRM (Journaux Revues Magazines)</i>	30,10%	28,21%	36,91%	33,25%	31,13%	31,01%	37,95%	37,70%	41,25%	39,53%	36,94%	
Papier Cartons Complexés - Briques alimentaires	2,23%	2,31%	1,45%	1,85%	1,82%	2,01%	0,73%	1,51%	1,98%		1,59%	
Emballages en Acier	4,85%	4,23%	2,19%	2,34%	2,49%	2,33%	1,81%	2,22%	2,66%	2,66%	3,02%	
Emballages en Aluminium	1,09%	0,79%	0,86%	1,13%	0,90%	1,07%	0,47%	0,75%	0,82%	0,88%	1,66%	
PET (Poly Téréphtalate d'Éthylène) clair ou incolore	7,30%	6,90%	7,17%	7,79%	6,39%	6,58%	5,30%	5,55%	4,44%	5,03%	3,35%	
PET foncé ou coloré	3,17%	1,98%	2,28%	2,36%	3,21%	2,53%	1,48%	1,64%	1,79%	2,02%	1,37%	
PEHD bouteilles et flacons (PolyÉthylène Haute Densité)	4,77%	4,34%	5,19%	5,51%	5,40%	5,38%	4,99%	4,29%	4,37%	4,09%	2,50%	
Emballages plastiques hors flacon	11,06%	8,61%	9,24%	9,40%	11,58%	11,17%	10,62%	10,35%	9,22%	9,53%	5,46%	
Refus	16,17%	16,34%	12,80%	12,21%	16,14%	15,10%	17,45%	15,94%	15,00%	17,47%	14,73%	
<i>Dont imbriqués/souillés</i>	4,31%	4,36%	2,22%	1,41%	1,82%	2,30%	5,79%	3,54%	3,36%	2,85%	2,25%	



Depuis 2017, les refus de tri ont diminué de l'ordre de 2.72%.

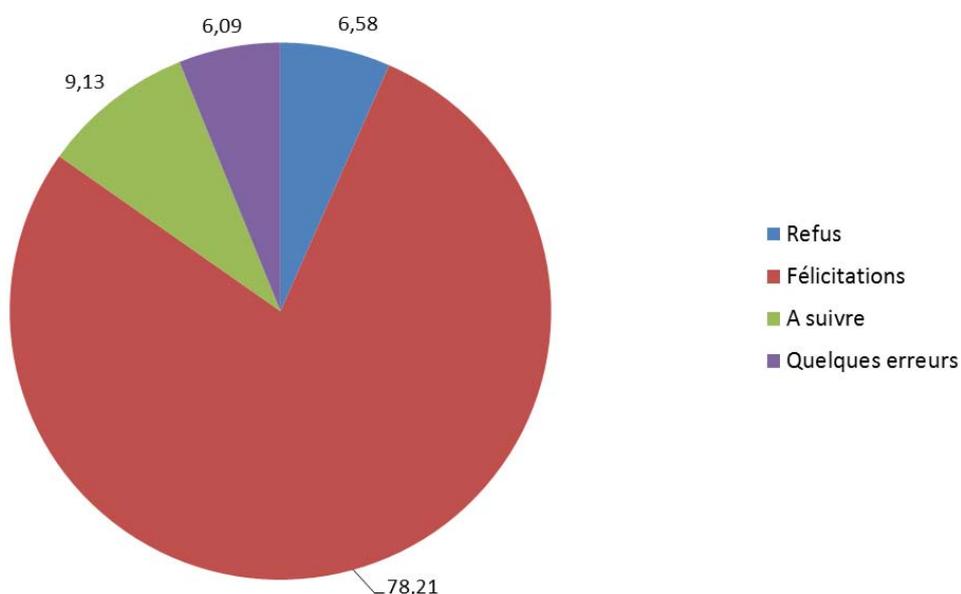
Pour 2019, le SMDO n'est pas en mesure de nous fournir les données avec l'arrivée de toutes les collectes (Est + Ouest)

Contrôles de la qualité du tri réalisés par les ambassadeurs de la CCLVD

CARACTERISATIONS 2019

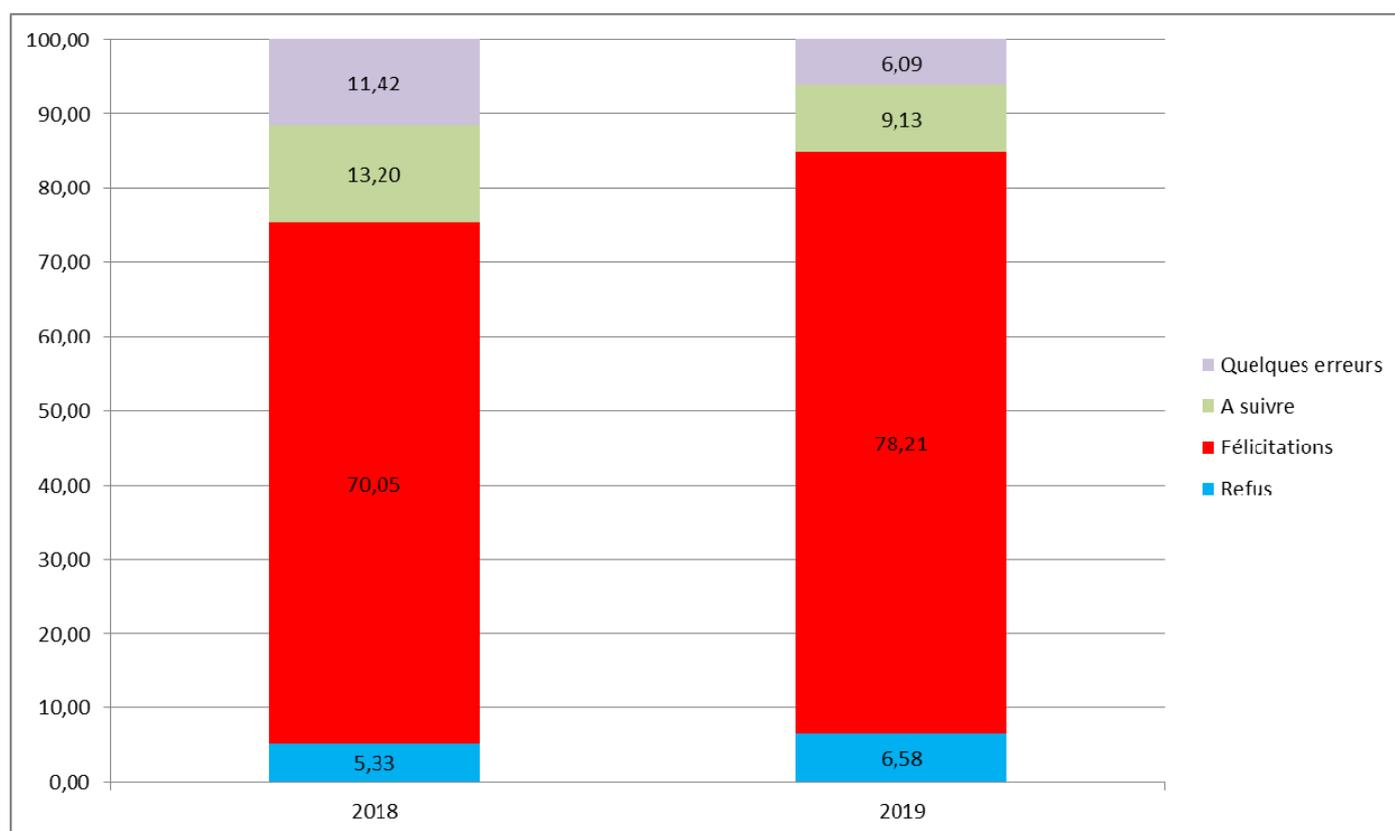
	Nombre de contrôles	Refus		Félicitations		A suivre		Quelques erreurs	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bailleval	159	8	5,03	134	84,28	12	238,50	5	3,14
Cauffry	393	27	6,87	342	87,02	16	4,07	8	2,04
Labruyère	85	10	11,76	67	78,82	6	7,06	2	2,35
Laigneville	491	39	7,94	409	83,30	34	6,92	9	1,83
Liancourt	506	22	4,35	346	68,38	77	15,22	61	12,06
Mogneville	135	12	8,89	92	68,15	14	10,37	17	12,59
Monchy St Eloi	151	17	11,26	105,00	69,54	20,00	13,25	9,00	5,96
Rantigny	327	17	5,20	257,00	78,59	32,00	9,79	21,00	6,42
Rosoy	131	6	4,58	106,00	80,92	4,00	3,05	15,00	11,45
Verderonne	54	2	3,70	44,00	81,48	7,00	12,96	1,00	1,85
TOTAL 2019	2432	160	6,58	1902	78,21	222	9,13	148	6,09
TOTAL 2018	394	21	5,33	276	70,05	52	13,20	45	11,42

Contrôles de la qualité du tri en %



Pour rappel, les « refus » n'ont pas été collectés dans le tri.

EVOLUTION 2018 / 2019



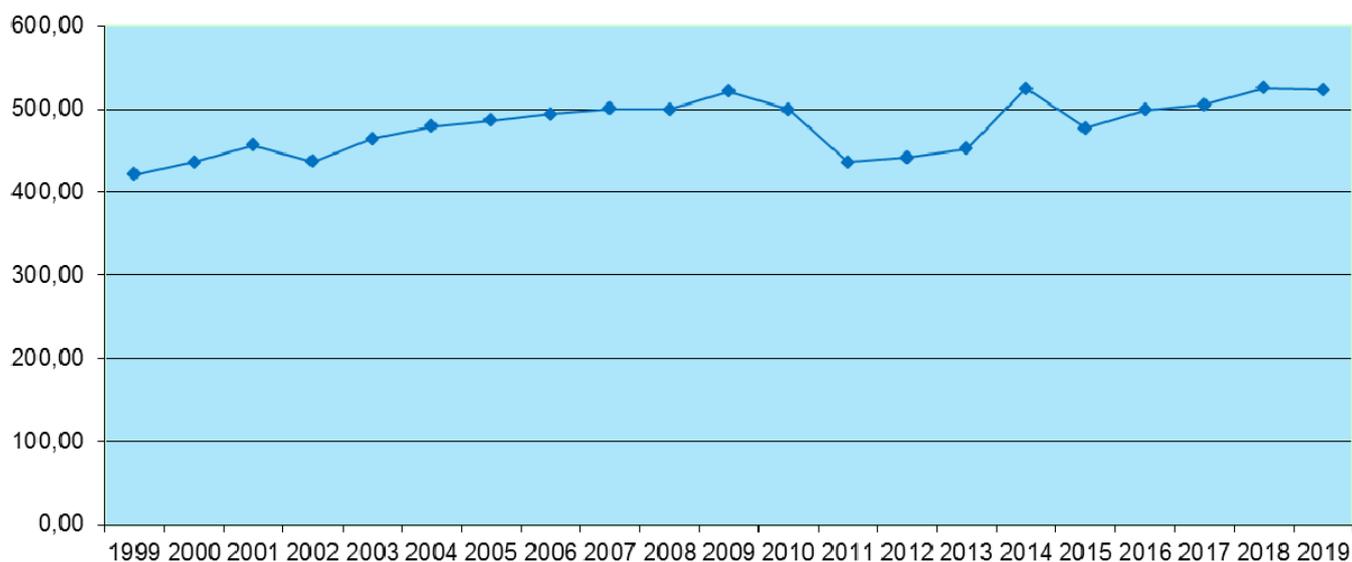
Les ambassadeurs ont contrôlé 2 432 conteneurs jaunes en 2019 contre 394 en 2018.
Nous constatons une hausse du taux de refus des bacs de l'ordre de 1,25% et une hausse des « félicitations » de 8,16%.

Dans ces contrôles de bacs, les ambassadeurs retrouvent des OM, du sopalin mais aussi du verre et des objets divers en plastique (bâches, jouets, ...).

LE VERRE

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE 2006 – 2019

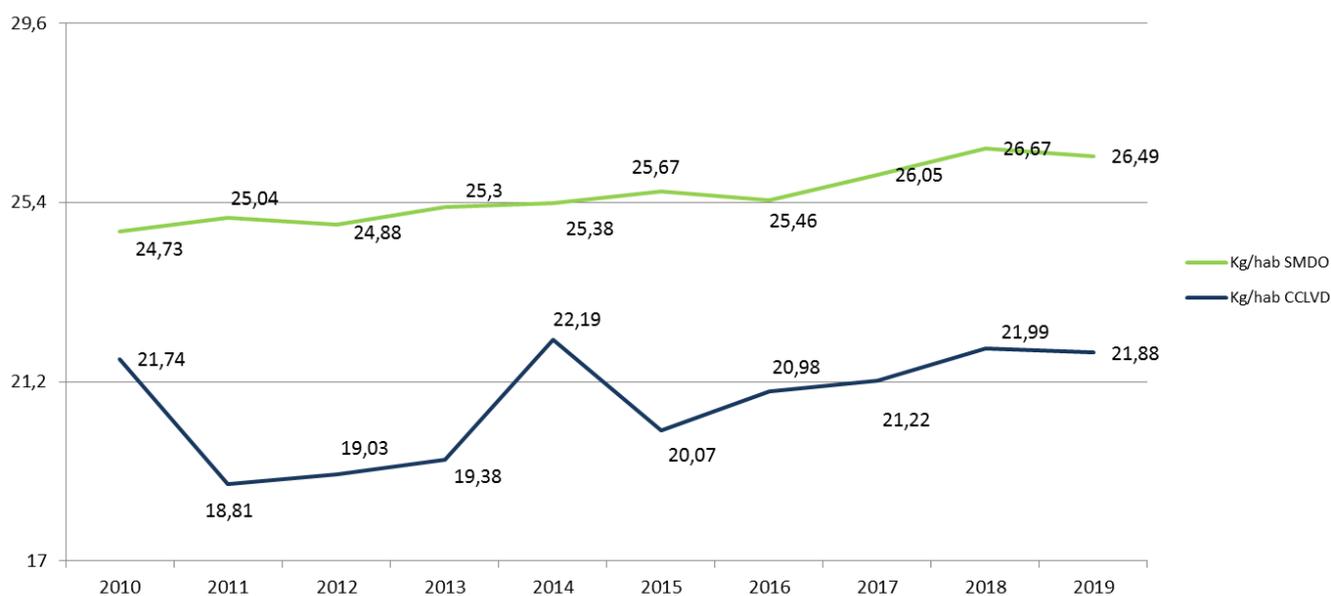
2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
493,84	500,78	499,64	521,32	499,92	436,11	441,57	452,24	525,30	477,23	498,70	505,20	525,52	523,69



Nous constatons une légère diminution des tonnages verre de -1,84 tonnes soit -0,35 %. La collecte s'effectue en apport volontaire dans des bornes à verre (enterrées et aériennes).

Avec 21,88 kg/hab., le ratio du verre collecté reste très faible en comparaison des ratios suivants :

- 26,49 kg/an/habitant pour le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (Chiffres 2019)
- 27 kg/an/habitant pour l'Oise (Source ADEME 2017)
- 32 kg/an/habitant pour la France (Source CITEO données 2018)



SITUATION DES COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE

BAILLEVAL

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Salle polyvalente		1	1,343	2,526	45,392 (41,841 en 2018)	29,61 (27,35 en 2018)
2	Rue du cimetière		2	21,822	28,182		
3	Les Etalons	1		8,282	3,195		
4	Chemin des Etangs		1	10,394	11,489		
						8,49%	

CAUFFRY

N°	SITUATION	Enterrée	Aérienne	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue J. Rival	1		16,536	13,904	153,425 (152,253 en 2018)	60,29 (60,06 en 2018)
2	Rue du Clos St Germain	1		7,794	8,653		
3	Allée des Fougères	1		4,013	3,364		
4	Route de Mouy		1	3,427	9,446		
5	Impasse route de Mouy / 2		1	5,968	4,710		
6	Grande Rue	1		8,057	7,421		
7	Rue des Cytises	1		13,655	11,510		
8	Intermarché		2	47,308	48,538		
9	Centre Leclerc		2	44,865	45,879		
						0,77%	

LABRUYERE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	La Demi-Lune	1		5,034	4,186	11,658 (13,451 en 2018)	16,80 (19,61 en 2018)
2	Impasse du Marais		1	8,417	7,472		
						-13,33%	

Laigneville

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Place de la gare		1	19,763	23,083	89,363 (91,629 en 2018) -2,47%	19,29 (20,44 en 2018)
2	Rue de la République	1		9,203	7,045		
3	Rue des Robiniers	1		9,068	7,128		
4	HLM Sailleville	1		2,739	2,604		
5	Rue Gauguin	1		11,590	9,512		
6	Rue du Vieux Fort	1		8,001	6,488		
7	Rue des Jardins/ rue G. Sand		1		1,038		
8	Salle Raymond Devos		1	1,333	1,771		
9	Déchetterie		1	18,736	15,355		
10	Leader Price		1	11,196	15,339		

Liancourt

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du 8 Mai	1		4,772	4,918	85,682 (83,909 en 2018) 2,11%	12,14 (11,71 en 2018)
2	HLM du 11 Novembre	1		0,367	4,601		
3	Place Charton	1		6,821	5,771		
4	Gendarmerie		1	0,835	1,480		
6	Rue de l'Abattoir	1		9,533	8,920		
7	Leclerc, av. du Général de Gaulle		2	48,048	44,818		
8	HLM Les Aulnaies et Le Parterre Anglais	1		2,879	2,626		
9	Parking de la poste	1		10,654	7,937		
10	Rue de Rieux		1		1,008		

Mogneville

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Place des Hêtres (Salle des Fêtes)	1		15,199	14,081	14,307 (15,631 en 2018) -8,47%	8,93 (9,84 en 2018)
2	Chedeville		1	0,432	0,226		

MONCHY SAINT ELOI

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue Louis Vauthier	1		9,988	9,969	41,463 (48,539 en 2018)	18,83 (21,94 en 2018)
2	Place de la République	1		10,637	9,475		
3	Rue Menuel/ Champs des Moutons	1		14,917	11,647		
4	Rue Raymond Maillet	1		12,567	12,215		
5	Maison de retraite « La Grande Prairie »		1	0,176	0,157	-14,58%	
6	A.F.T		1	0,254			

RANTIGNY

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue d'Uny	1		7,817	7,855	52,052 (50,516 en 2018)	20,67 (19,86 en 2018)
2	Avenue Pierre Curie	1		10,754	9,361		
3	Impasse route de Mouy / 2		1	5,968	4,710		
4	Gare/ HLM Relais de la Poste	1		8,966	6,882	3,04%	
5	Place de la République		1	17,011	23,243		

ROSOY

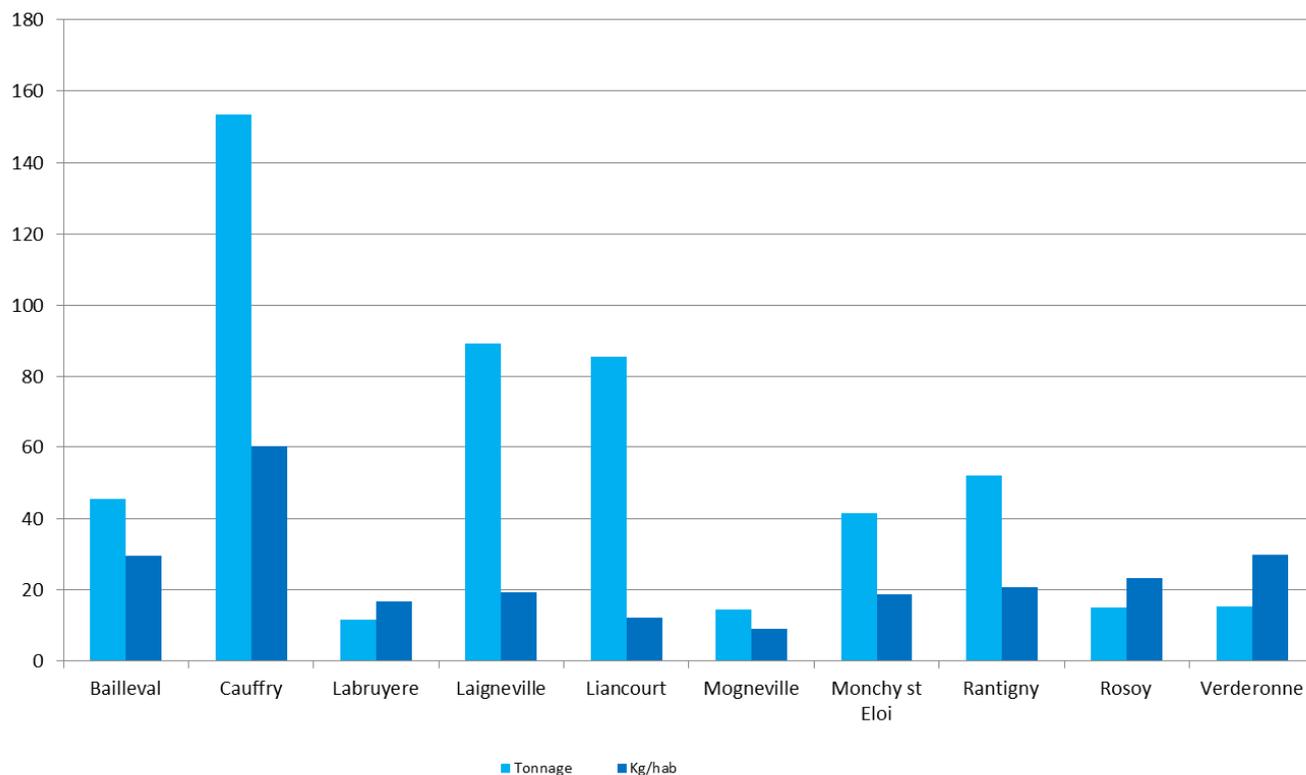
N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du Grand Champ		1	14,476	15,096	15,096 (14,476 en 2018)	23,33 (22,44 en 2018)
						4,28%	

VERDERONNE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2018	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2019	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du Plantin		1	13,279	15,247	15,247 (13,279 en 2018)	29,890 (26,14 en 2018)
						14,82%	

TONNAGES PAR COMMUNE 2019

	BAILLEVAL	CAUFFRY	LABRUYERE	LAIGNEVILLE	LIANCOURT	MOGNEVILLE	MONCHY ST ELOI	RANTIGNY	ROSOY	VERDERONNE
TONNES	45.392	153.425	11.658	89.363	85.682	14.307	41.463	52.052	15.096	15.247
KG/HAB	29.61	60.29	16.80	19.29	12.14	8.93	18.83	20.67	23.33	29.89



Comme pour les années précédentes, le tonnage le plus élevé sur la commune de Cauffry se justifie par la présence de deux supermarchés.

Une borne située sur la commune de Cauffry mais en limite de la commune de Rantigny, a eu ses tonnages partagés en deux, la moitié comptabilisée sur chacune des communes. Il s'agit de la borne située route de Mouy.

En 2013 la Communauté de communes du Liancourtois répondait à un appel à projets lancé par le SMVO. Cet appel à projets avait pour objectif l'amélioration des performances de collecte du verre.

Aujourd'hui, il manque toujours sur l'ensemble du territoire une dizaine d'emplacements pour de futures bornes dont environ 7 sur Liancourt.

En juin 2019, une borne aérienne a été installée entre le chemin des Jardins et la rue Georges Sand à Laigneville et en août 2019, une deuxième dans la rue de Rieux à Liancourt. Les tonnages collectés sur ces 2 bornes sont faibles, mais leurs emplacements restent encore peu connus.

Le transport à destination du centre de traitement SAMIN de Rozet Saint Albin (02), est réalisé par le prestataire VEOLIA qui lui est situé à Nogent sur Oise (60) jusqu'en 31/03/2019.

A compter du 01/04/2019, la société MINERIS située à Villeparisis (77) a remporté le marché collecte et transport du verre toujours à destination du centre de traitement SAMIN à Rozet Saint Albin.

LES DÉCHETS VERTS

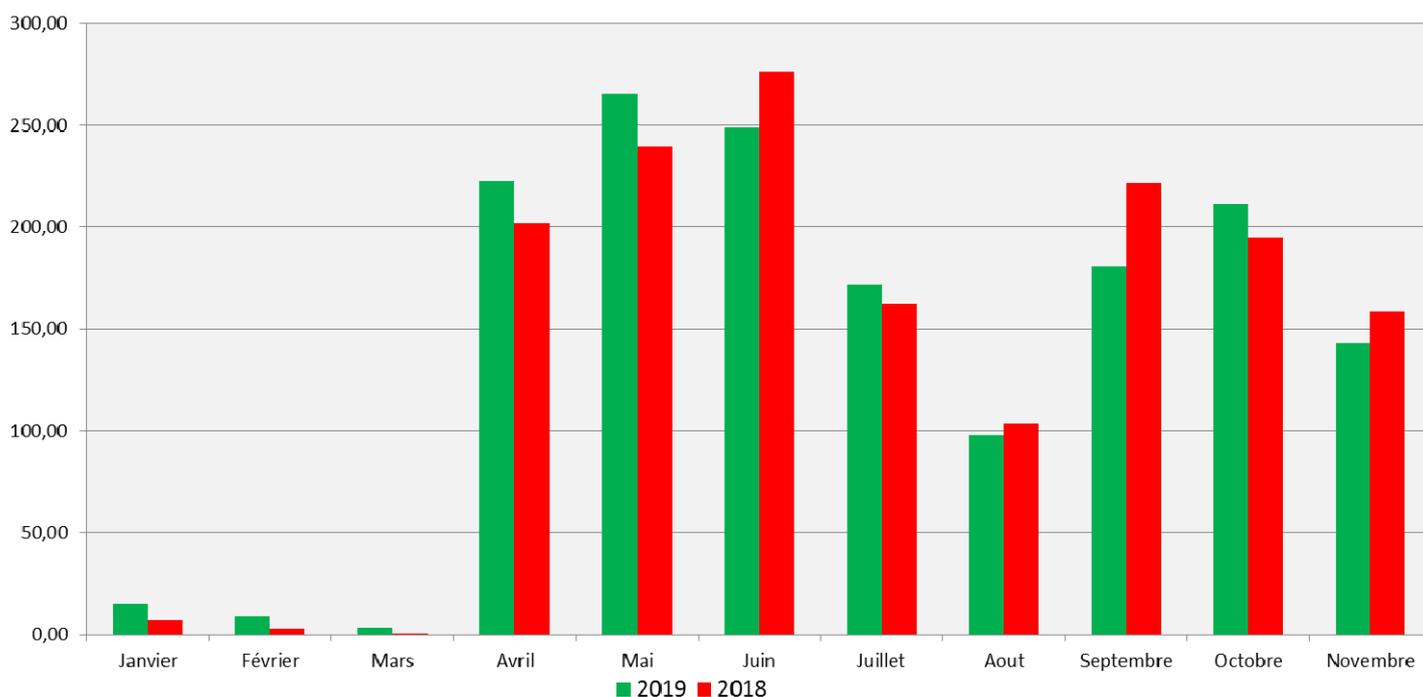
*La collecte des déchets verts a débuté le 08 avril pour s'achever le 29 novembre 2019
La collecte a été interrompue du 05 au 23 août 2019*

TONNAGES 2019

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
15,14	8,74	3,48	222,84	265,10	249,00	172,08	98,04	180,50	211,56	143,26	4,82

Les tonnages incluent :

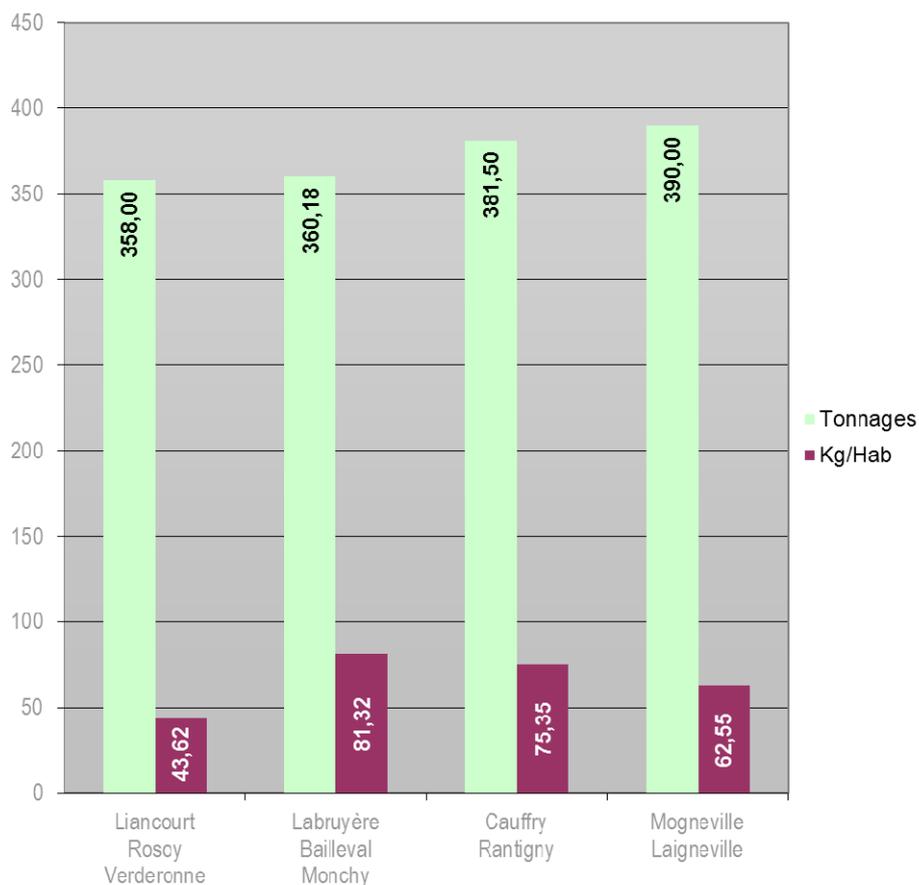
- la collecte des sapins de Noël qui s'est déroulée du 07 au 11 janvier 2019 : 2019 : 6,540 tonnes (2018 : 6,740 tonnes).
- la collecte en porte à porte (sapins de Noël inclus): 2019 : 1 574,56 tonnes (2018 : 1 513,14 tonnes)
- la tonte des espaces verts des sites de la Communauté de communes du Liancourtois : 2019 : 84,90 tonnes (2018 : 56,60 tonnes)



COLLECTE PAR SECTEUR (EN TONNES)

		JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
Lundi	Liancourt Rosoy Verderonne	6,54			52,42	63,36	54,96	44,14	20,08	51,16	39,00	31,24		358,00
Mardi	Bailleval Labruyère Monchy St Eloi				57,62	57,70	53,72	42,84	19,92	42,56	49,26	34,92		360,18
Mercredi	Cauffry Rantigny				51,08	67,14	61,92	43,12	22,04	43,02	42,50	36,04		381,50
Jeudi	Laigneville Mogneville				53,40	64,16	71,66	37,58	33,78	40,66	49,88	37,24		390,00
Tonnage total collecté		6,54			214,52	252,36	242,26	170,68	95,82	177,40	190,64	139,44		1 489,66
Dépôt par le service Technique Polyvalent		8,60	8,74	3,48	8,32	12,74	6,74	1,40	2,22	3,10	20,92	3,82	4,82	84,90
Tonnage total		15,14	8,74	3,48	222,84	265,10	249,00	172,08	98,04	180,50	211,56	143,26	4,82	1 574,56
Tonnages de végétaux municipaux		9,94	14,40	28,58	11,88	50,20	28,72	17,44	14,98	17,72	20,66	20,50	22,66	257,68

Pour le mois de janvier, les sapins ont été collectés les jours de collecte des OM/tri du lundi au vendredi.

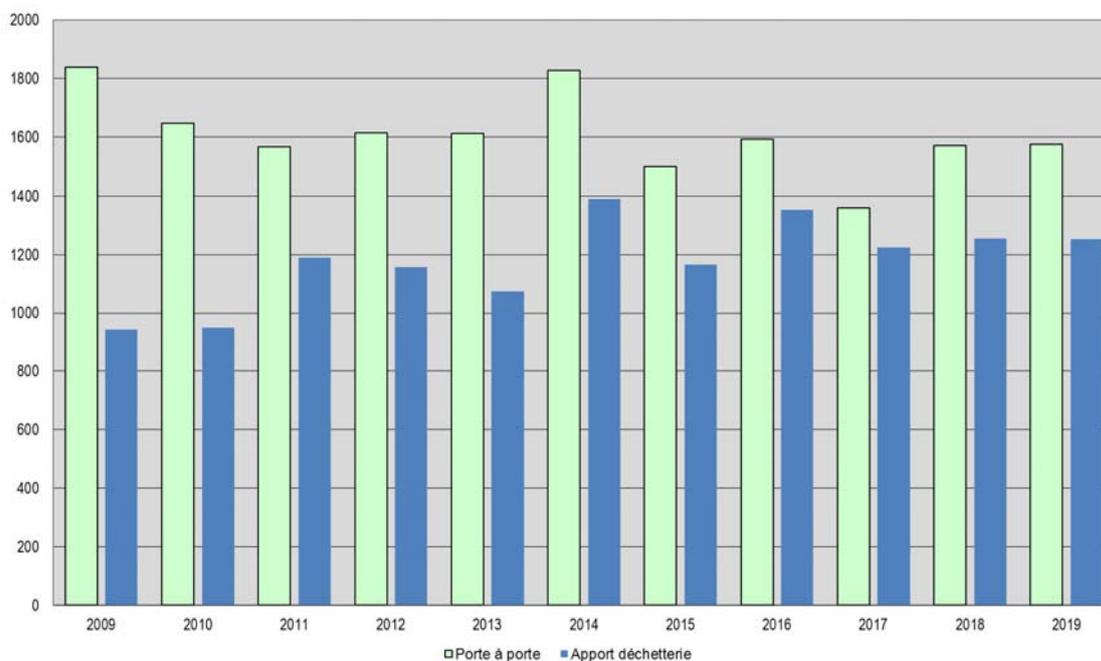


Aux 1 574,56 tonnes de végétaux collectés, il faut ajouter 257,68 tonnes de végétaux municipaux (2018 : 279,02 tonnes) déposées directement à la plate-forme de compostage par leurs services techniques soit un tonnage total de déchets verts de 1832,24 tonnes.

Les déchets verts, sont traités par le prestataire NATURECO situé à Nogent Sur Oise et feront l'objet d'une valorisation organique sous forme de compostage.

ÉVOLUTION DES TONNAGES 2009 – 2019

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Porte à porte	1 838,61	1 645,40	1 566,18	1 612,88	1 611,16	1 826,76	1 495,78	1 642,84	1 354,08	1 569,74	1 574,56
Déchetterie	943,66	949,28	1 189,44	1 156,45	1 074,36	1 389,47	1 166,23	1 353,58	1 223,93	1 254,90	1 252,44

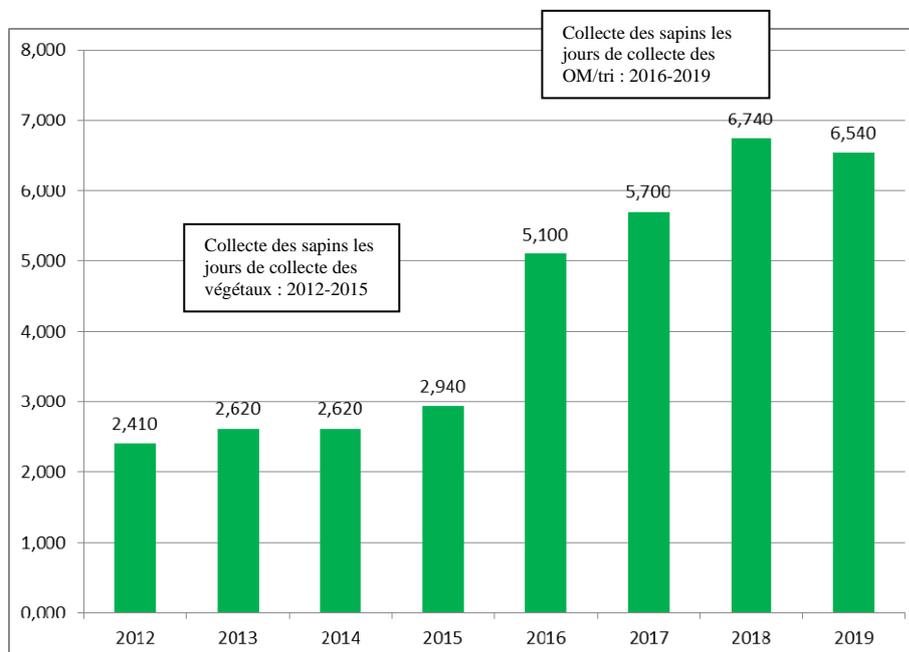


Les tonnages des déchets verts collectés en porte à porte sont relativement stables : +4,82 tonnes (+0,31%) entre 2018 et 2019, passant d'un ratio de 65,69 kg/an/habitant à 65,79 kg/an/habitant. Cette stabilité est également constatée sur la déchetterie de Laigneville : - 2,46 tonnes (-0,20%).

La Communauté de communes communique régulièrement sur des solutions alternatives comme le compostage, le mulching, le paillage... pour diminuer la part de déchets verts collectés.

COLLECTE DES SAPINS

La collecte des sapins s'effectue le jour de collectes OM / TRI.



OPÉRATION COMPOSTEURS À PRIX RÉDUIT

En 2012 a été lancée l'opération « Composteurs à prix réduit » en partenariat avec l'ADEME, le Conseil Général de l'Oise et le SMVO.

Rappel des tarifs :

<i>Composteur plastique 400 L</i>	33,51 € HT
<i>Composteur bois 400 L</i>	44,28 € HT
<i>Bioseau 10 L</i>	4,50 € HT
<i>Tige aérateur</i>	Gratuit
<i>Guide composteur</i>	

Pour ce projet, des subventions ont été attribuées par l'ADEME et le Conseil Général.

Le composteur plastique ou bois, accompagné d'un bio-seau et d'une tige aérateur, est vendu aux particuliers pour un montant de 20 € TTC.

Cette opération, d'une durée de 3 ans, a pour objectif le détournement de 332 tonnes de déchets ménagers et la distribution de 1 700 composteurs, soit 19 % de foyers sur le territoire communautaire.

Si nous reprenons les statistiques depuis 2012, nous pouvons constater une diminution des tonnages ordures ménagères de plus de 788 tonnes (-12,64% entre 2012 et 2017).

Nous pouvons penser qu'une partie des déchets fermentescibles est compostée, justifiant ainsi une diminution des tonnages OM.

Concernant des tonnages végétaux collectés en porte à porte, ils évoluent en fonction de la météo

Le nombre de composteurs distribués en 2019 est de 60 contre 71 en 2018, 31 composteurs en bois et 29 en plastique

Depuis le début de la campagne de compostage individuel, la collectivité a distribué 1147 composteurs.

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Les ordures ménagères résiduelles (OMR) sont déposées au Centre de Valorisation Énergétique géré par ESIANE à Villers Saint Paul (Délégation de Service Public du SMDO). La Valorisation énergétique consiste à utiliser le pouvoir calorifique du déchet en le brûlant et en récupérant cette énergie sous forme de chaleur et d'électricité.

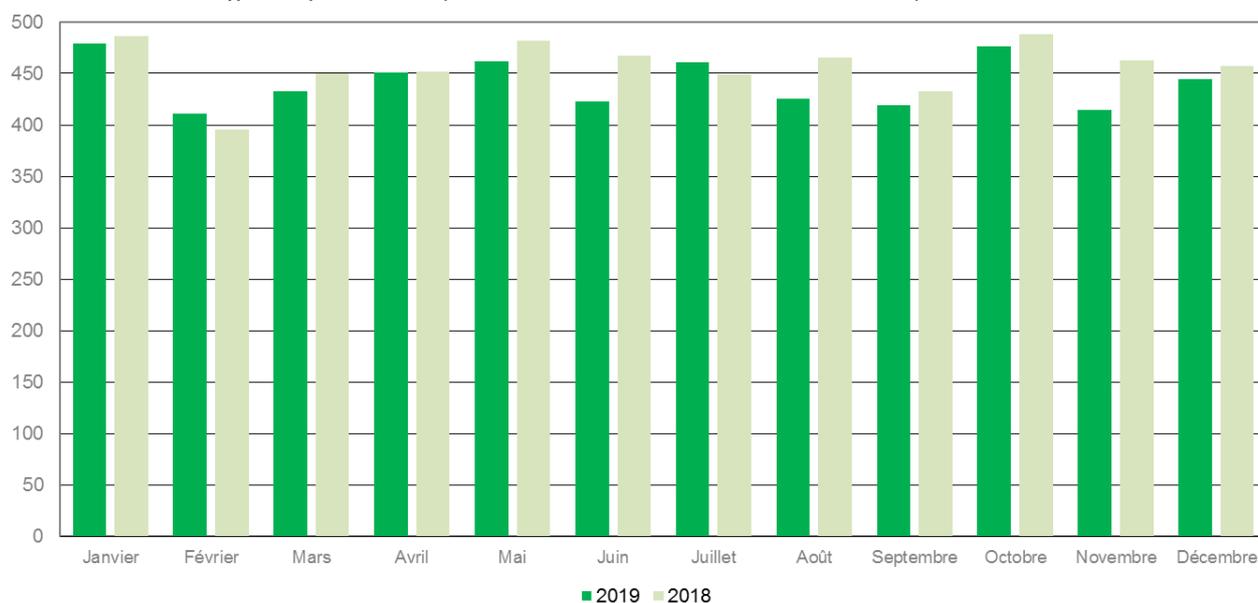
TONNAGES 2019

JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC
479,48	410,83	433,10	450,58	462,16	422,42	461,28	425,42	418,98	476,32	414,16	444,10

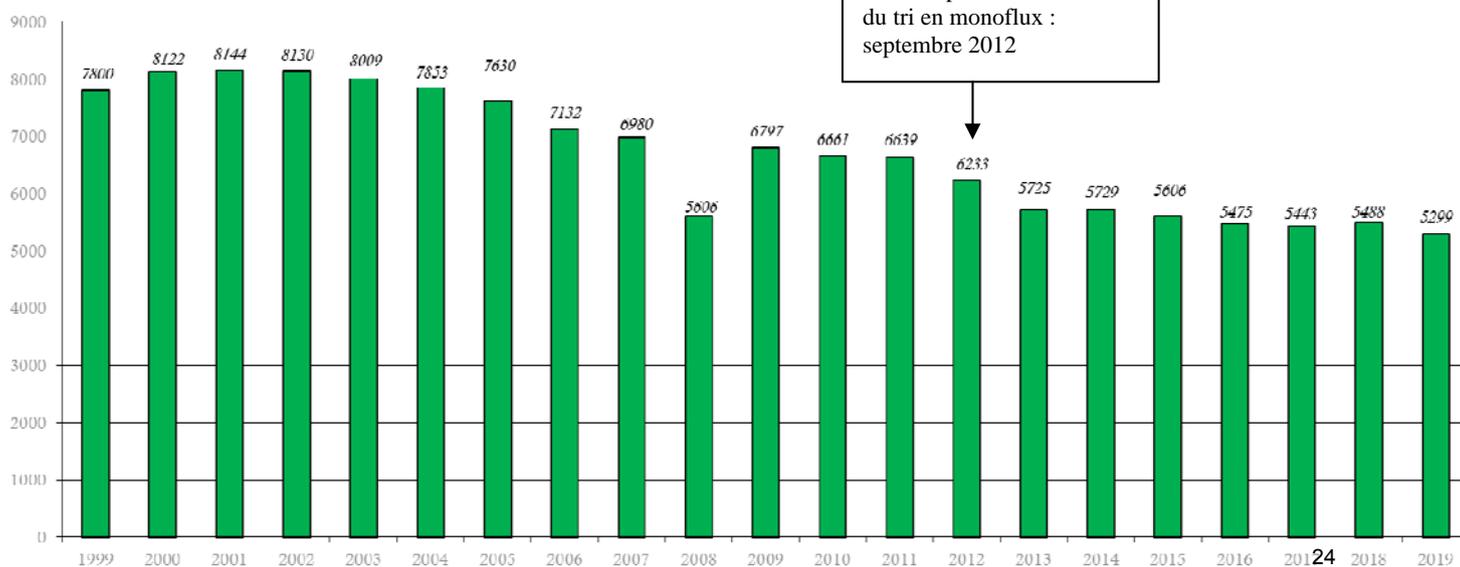
Nous constatons une diminution des tonnages ordures ménagères résiduelles (OMR), 5 298,83 tonnes (-189.29 tonnes/ 2018 soit -3.45%).

Le ratio diminue également, passant de 229,68 kg/an/habitant en 2018 à 221,39 kg/an/habitant en 2019.

- 227.40 kg/an/habitant. pour le SMDO (Chiffre 2019)
- 243 kg/hab. pour l'Oise (Source ADEME déchets Données 2016)



ÉVOLUTION DES TONNAGES 1999 – 2019

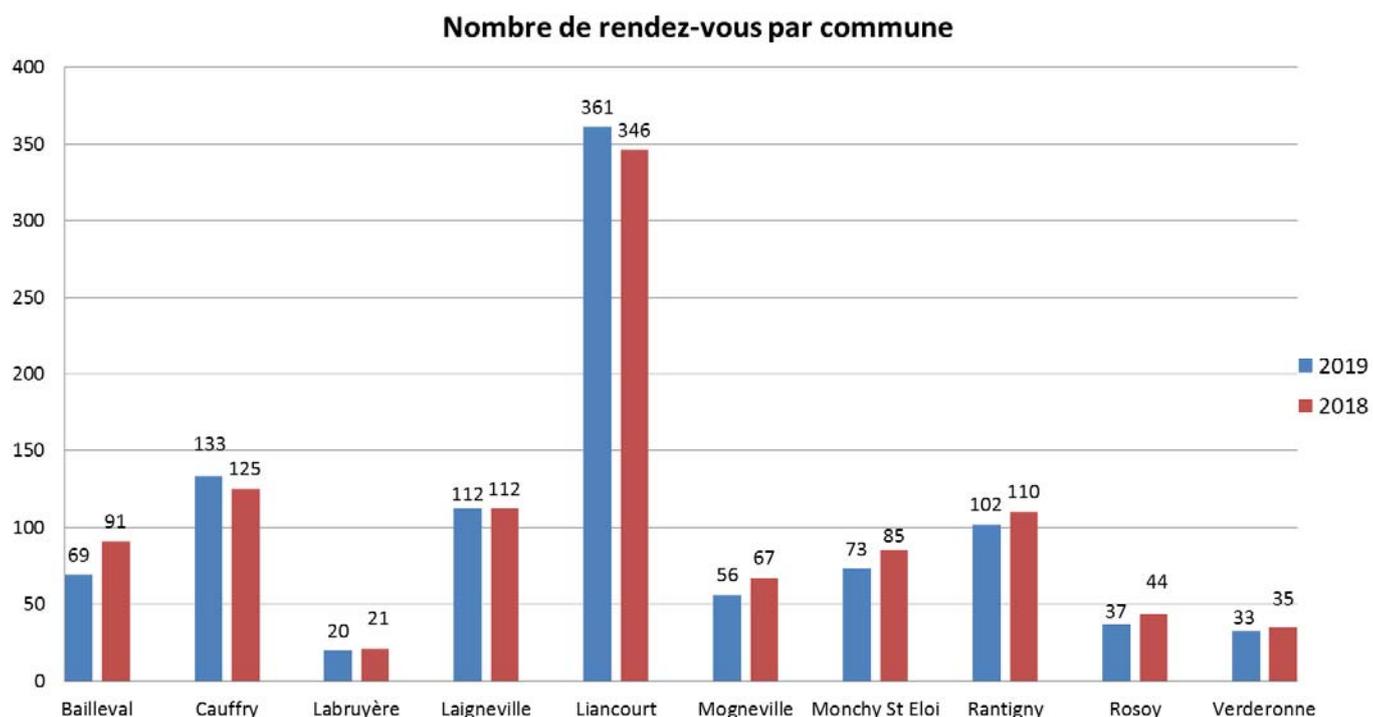


LES ENCOMBRANTS

INTERVENTIONS

La collecte, gérée en régie, s'effectue les vendredis, sur rendez-vous pris par le "SVP collecte".

En 2019, 996 interventions ont été effectuées contre 1 036 en 2018 soit une diminution du nombre de rendez-vous (-3,86 %).



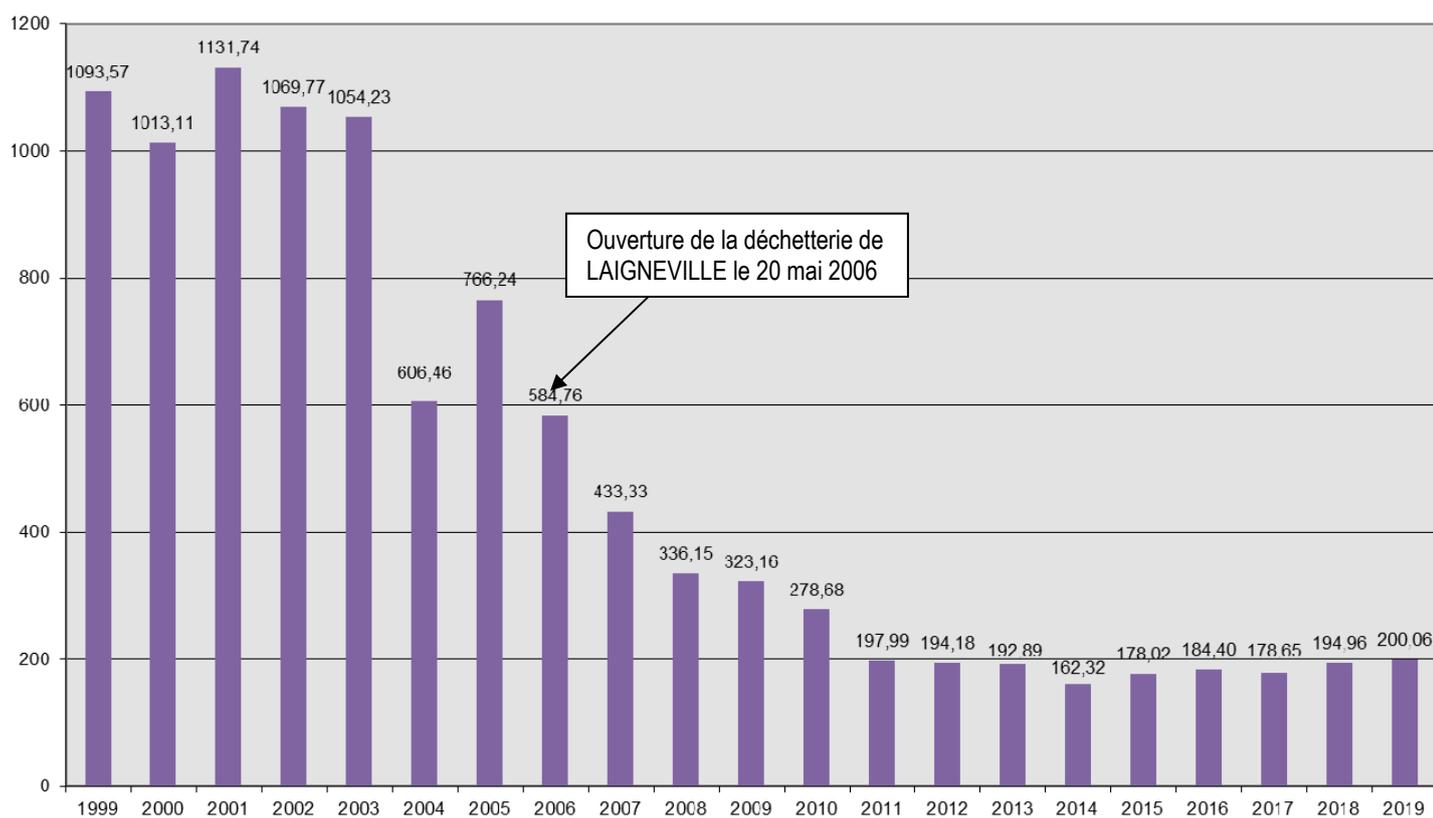
Les objets ramassés se divisent en 3 familles :

- Les **appareils électroménagers – D3E** (valorisables), sont déposés en direct à la déchèterie ou récupérés par la recyclerie (selon l'état).
- La **ferraille** (valorisable), stockée sur le site de la Communauté de Communes et récupérée pour la revente par l'entreprise FEREC à Breuil le Sec.
- La **fraction tout venant**, déposée par les équipes de collecte chez VEOLIA à Nogent sur Oise pour valorisation (bois, ferraille,...)

TONNAGES 2019

	Encombrants		Ferraille	
	Tonnages	Kg/hab.	Tonnages	Kg/hab.
Janvier	11,84	0,49	2,20	0,09
Février	9,28	0,39	0,00	0,00
Mars	21,50	0,90	1,78	0,07
Avril	20,48	0,86	1,90	0,08
Mai	12,78	0,53	1,80	0,08
Juin	18,22	0,76	2,84	0,12
Juillet	19,00	0,79	2,82	0,12
Août	14,56	0,61	1,24	0,05
Septembre	19,10	0,80	1,52	0,06
Octobre	15,14	0,63	0,86	0,04
Novembre	13,54	0,57	1,96	0,08
Décembre	5,70	0,24	0,00	0,00
Total	181,14	7,57	18,92	0,79

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE 2000 A 2018



Les tonnages collectés en porte à porte sur RDV ont augmenté pour l'année 2019 : +2,62%. Le service a collecté 8,36 kg/an/habitant.

LA RECYCLERIE

Depuis le 2 mars 2011, la recyclerie, Sud Oise Recyclerie (SOR), lieu de 1200m², est ouverte au public. Elle répond à deux objectifs : favoriser le recyclage des objets et matériels électroménagers (un anti-gaspillage bon pour la planète) et contribuer également aux politiques d'insertion par l'emploi.

Les jours et horaires d'ouverture du magasin sont les suivants : du mardi au samedi de 10 h à 17 h, fermé le jeudi matin

Les dépôts sont possibles du mardi au samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Les 5 missions essentielles de la SOR sont :

- la collecte
- la revalorisation et la vente
- l'insertion des publics en chantier d'insertion
- la sensibilisation à l'environnement auprès du grand public
- le ramassage chez les particuliers



Des ateliers ouverts au public sont aussi créés : Atelier bricolage, atelier couture, ...

DES PARTENAIRES, FINANCIERS, SOCIAUX ET COMMERCIAUX

L'ACSO
La CCPOH
La CCLVD
Le SMDO
L'État
Le Conseil Départemental de l'Oise
Le FSE
Le Pôle Emploi
La Mission locale
Cap emploi
La SANEF
DEFITH 60



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

LE PERSONNEL PERMANENT :

- ☞ 4 personnes en CDI: la directrice, le coordinateur technique, l'accompagnateur socioprofessionnel et l'assistante administrative (poste pérennisé le 15 septembre 2018);
- ☞ 1 personne en CAE : un agent polyvalent dans les ateliers ;
- ☞ 1 personne en PEC à compter du 02 novembre 2018 (pour 12 mois) : l'encadrant technique ;
- ☞ 1 personne en CDD PEC 12 mois jusqu'au 15/07/2019 puis CDD jusqu'au 31/12/2019: la vendeuse.

L'INSERTION :

Depuis le 1er janvier 2019, 42 personnes ont intégré le chantier d'insertion : 38 personnes du territoire de l'ACSO (16 en quartiers prioritaires), 1 personne de la CCPOH, 1 personne de la CCLVD et 2 personnes de deux autres territoires.

☞ Les statuts :

- ☞ 15 bénéficiaires du RSA ;
- ☞ 4 jeunes de moins de 26 ans ;
- ☞ 8 ASS (Allocation de Solidarité Spécifique)
- ☞ 3 AAH (Allocation Adultes Handicapés)
- ☞ 10 DELD (Demandeur d'Emploi de Longue Durée);
- ☞ 1ASS/TH (Travailleur Handicapé)
- ☞ 1 DELD /TH

Depuis le 1er janvier 2019, sur 14 sorties, 3 salariés ont retrouvé un emploi durable (CDI ou CDD de + 6 mois) et 7 ont retrouvé un emploi de transition (formation qualifiante ou CDD de – 6 mois), soit 71.43% de sorties positives :

☞ Les emplois durables :

- 1 femme DELD : CDI au sein de la société « Ready to Fly » à Creil ;
- 1 homme Jeune : CDD de plus de 6 mois au sein du centre E.Leclerc de Cauffry ;
- 1 homme RSA : Contrat de professionnalisation de 12 mois dans le cadre des clauses d'insertion (Entreprise BIR de Lyon pour RTE : Réseau de Transport Electrique : chantier entre Rantigny et Thiverny) ;

☞ Les emplois de transition :

- 1 homme RSA : CDD de 6 mois pour la Société AGGENA (Préparation et portage de repas à domicile) à Tulle (Limousin) ;
- 1 femme RSA : CDD de 6 mois pour le centre de tri et les écoles via Réseau Coup de Main ;
- 1 homme ASS : CDD de 2 mois au sein de la recyclerie en tant que Chauffeur ;
- 1 femme RSA : Formation qualifiante de Chef de Rayon pour une durée de 7 mois via le Greta de Creil (BAC+2) ;
- 1 femme ASS : Formation qualifiante de « Comportementaliste Canin » (BAC+3) ;
- 1 homme RSA : Formation qualifiante de « chauffeur de Bus » à l'AFTRAL ;
- 1 homme ASS : CDD au sein de Créneau Emploi (espaces verts).

↳ Les immersions :

- 3 semaines au sein du SMDO ;
- 1 semaine au sein du SMDO ;
- 2 semaines chez Leader Price ;
- 1 semaine chez « Moteur 60 » ;
- 1 semaine chez « Ready to fly ».

↳ Les formations :

- Une salariée a poursuivi une formation qualifiante de « Comportementaliste Canin ». Cette formation a principalement eu lieu à distance et en complément du CDDI ;
- Un salarié a poursuivi le permis de conduire en « accéléré » avec SJT de Creil pendant son CDDI ;
- Formation Sécurité Rippeur à Clermont avec RCM pendant son CDDI ;
- Deux salariées ont suivi une formation qualifiante d'ELS à temps plein pour une durée de 2 mois via le Greta de Creil pendant leur CDDI ;
- Deux salariées effectuent une formation permis de conduire en accéléré avec SJT de Creil pendant leur CDDI.

↳ Les missions complémentaires :

- Au sein du Leader Price ;
- Au sein du SMDO ;
- Avec Créneau Emploi ;
- Une journée en intérim chez Auchan Drive.

↳ Les actions d'insertion :

- 3 salariées se sont rendues au Forum de l'Emploi à Chantilly en mars ;
- 1 salarié s'est rendu au Forum de l'Emploi à Mouy en mars ;
- 2 salariés se sont rendus à une information collective chez GEIQ Formation à Beauvais en mars ;
- 2 salariées se sont rendues à une information collective sur le métier d'ELS en mars ;
- 1 salarié s'est rendu à une information collective chez GEIQ Propreté à Montataire en mars ;
- 1 salarié s'est rendu à une information collective au Pôle Emploi de Nogent sur le thème de la sécurité en mars ;
- 1 dizaine de salariés se sont rendus au Forum de l'emploi à Creil en avril ;
- 3 salariés se sont rendus à une information collective au Pôle Emploi de Montataire pour le recrutement d'une société dans le domaine de la logistique / bureautique en avril ;
- 2 salariés se sont rendus au recrutement pour la société KOBA à Rantigny en avril ;
- 1 salariée s'est rendue à une information collective au Greta de Creil pour une formation qualifiante de Chef de Rayon en mai ;
- 2 salariés se sont rendus à une information collective en logistique au Pôle Emploi de Nogent pour la société PLANET en mai ;
- 3 salariés se sont rendus à une information collective au pôle emploi de Montataire en juin pour les métiers de la logistique ;
- 2 salariés se sont rendus à une information collective chez GEIQ Propreté en septembre ;

- Tous les salariés ont participé à une information collective à la recyclerie le 26 septembre animée par deux personnes du Pôle Emploi sur le thème de l'indemnisation, s'en sont suivis 3 entretiens individuels ;
- L'ASP et deux salariés ont tenu un stand au forum de l'emploi à Senlis le 17 octobre ;
- L'ASP et un salarié ont tenu un stand à la Croix St Ouen le 18 octobre : RSA Objectif Emploi ;
- L'ASP et un salarié TH ont tenu un stand au forum de l'emploi à Montataire à destination des TH le 19 novembre.

L'ECONOMIQUE :

↳ Les ventes du magasin :

Total des ventes du magasin au 30/11/2019 : **279 323€ pour 34 762** ventes réalisées soit un panier moyen à 8.03€.

En 2018 les ventes du magasin représentaient **203 692€**.

↳ Les débarras :

Total des débarras au 30/11/2019 : **18 965€**.

↳ L'aérogommage :

L'aérogommage a commencé le 21 février 2019. Le chiffre d'affaire au 30/11/2019 s'élève à 4 332€.

Au 30/11/2019, le chiffre d'affaire de la recyclerie (magasin, débarras et aérogommage) est donc de 302 620€.

L'ENVIRONNEMENTAL

	Collectes et dépôts		Vente		Filières écologiques	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
FERREC (Ferraille)	Non évalué	Non évalué	Non évalué	Non évalué	11t800 (au 30/09/18)	10t060 (au 30/10/19)
Eco-mobilier	67t090 (au 30/09/18)	80t320 (au 30/09/19)	70t820 (au 30/09/18)	94t300 (au 30/09/19)	43t580 (au 30/09/18)	42t960 (au 30/09/19)
Les D3E	39t050 (au 30/09/18)	54t910 (au 30/09/19)	24t725 (au 30/09/18)	31t940 (au 30/09/19)	23t275 (au 30/09/18)	22t150 (au 30/09/19)
Les textiles (RCW)	Non évalué	Non évalué	Non évalué	Non évalué	14t603 (au 30/09/18)	Jusque février 2019 RCW :3t400 A compter de mars 2019, nouveau partenaire : le Relais
Les cartons / livres (PAPREC)	Non évalué	Non évalué	Non évalué	Non évalué	33t120 (au 30/09/18)	8 tonnes estimation des 2 enlèvements
Divers (Déchetterie) (jouets/vaisselle/ puériculture/outils...)	Non évalué	Non évalué	Non évalué	Non évalué	21t200 (au 30/09/18)	26t780 (au 31/11/19)
Total	106t140	135t230	95t545	126t240	147t578	113t35

Au 30/11/2019, 7 056 dépôts ont été enregistrés (6175 en 2018).

Au 30/11/2019, 444 enlèvements à domicile ont été réalisés (481 en 2018).

35% de ces dépôts sont effectués par des personnes de l'ACSO, 30% de la CCLVD, 30% de la CCPOH et 5% d'autres territoires. Le ratio est le même pour les enlèvements à domicile.

LES AUTRES ACTIONS DE LA RECYCLERIE :

↳ La recyclerie reçoit des stagiaires des lycées, des collèges, des jeunes en réparation pénale (un en juillet et une en novembre) ainsi que des adultes en stage dans le cadre de la formation professionnelle. Au 30/11/2019, nous avons accueilli 24 stagiaires sur plusieurs semaines.

Une convention a été signée avec le Collège Emile Lambert de Villers St Paul dans le cadre de la mesure de responsabilisation ainsi qu'avec le Collège Berthelot de Nogent.

↳ Les bénévoles sont au nombre de 7 :

1 personne pour l'aérogommeuse, 1 personne pour le tri du linge, 1 personne pour la vente, 3 personnes polyvalentes, 1 personne pour les journées « Portes Ouvertes ».

↳ La secrétaire de la recyclerie réserve des heures pour l'animation auprès des classes citoyenneté qui viennent visiter la recyclerie. Les enfants participent à des animations de fabrication d'objets à partir de ce qui peut être collecté sur la recyclerie et au tri du linge. Depuis janvier 2019, 5 classes ont été accueillies soit 84 enfants. De plus, 36 enfants du centre de loisirs de St Leu d'Esserent sont venus visiter la recyclerie en février.

↳ La recyclerie a prêté du matériel lié à la mobilité (vélos, rollers, chaussures vintage...) à l'ACSO pour les vœux du Président ainsi qu'à la mairie de Nogent pour les vœux du Maire.

↳ Le 22 mars, les salariés de la recyclerie ont procédé au nettoyage de la rue du marais sec dans le cadre de l'opération « Hauts de France Propres ». En une journée, ce sont 3T900 tonnes de déchets divers qui ont été ramassés.

↳ Dans le cadre de l'appel à projet de l'ACSO « Politique de la Ville », la recyclerie a, de nouveau, sollicité une subvention de 4000€ afin de poursuivre les ateliers de réparation au sein des quartiers prioritaires. Ces ateliers sont mis en place en partenariat avec l'épicerie sociale de Villers St Paul et le Centre Georges Brassens de Creil.

↳ Un nouveau partenariat a été mis en place avec la SA HLM de Creil, pour des raisons climatiques, l'atelier de sensibilisation prévu le 13 mars a été annulé.

↳ Un partenariat avec la société Sodexi a été mis en place et a permis à la recyclerie de récupérer des produits neufs (vêtement, téléphones portables, tablettes...).

↳ Quatre journées « Portes ouvertes » ont eu lieu en 2019. Ces journées ont été un réel succès tant sur le nombre de clients (environ 1000 clients) que sur le chiffre d'affaire. Toute l'équipe de la recyclerie portait le même polo et le même blouson afin d'être facilement identifiée par les clients.

↳ La recyclerie a mis en place des actions « fin de brocante » : Au Parc Chédeville à Mogneville (2 camions) et à Monchy St Eloi (2 camions),

↳ En partenariat avec l'ACSO, la recyclerie a participé à la mise en place de la « Ressourcerie Virtuelle ». Cette dernière a été inaugurée le 18 mars 2019.

↳ Une nouvelle convention avec le SMDO devrait être signée. Cette nouvelle convention permettra à la recyclerie de collecter dans les 5 déchetteries du territoire qui seront équipées d'un conteneur spécifique pour le réemploi. La recyclerie devra mettre en place « une traçabilité » qui reprendra les objets collectés, les objets vendus et les objets revalorisés via les filières écologiques. Pour ce faire, le SMDO a financé l'achat d'une balance.

↳ La recyclerie a aidé une famille de Montataire suite à l'incendie de sa maison, une famille de Nogent a pu bénéficier d'une aide pour son déménagement pour 1€ symbolique, une famille de Villers St Paul a pu s'équiper d'une poussette double pour 1€ symbolique. Ces aides sont intervenues en partenariat soit avec les CCAS soit avec les MDS.

↳ La recyclerie a fait don de petit matériel pour plusieurs kermesses d'écoles.

↳ La recyclerie a fait don d'un camion de matériels médicaux (déambulateurs, lits médicalisés, chaises percées, fauteuils médicalisés...) à l'association Picardie Togo basée à Amiens.

↳ Intersport Beauvais et Cultura St Maximin ont fait don de matériels à la recyclerie.

↳ La recyclerie a acheté un nouveau camion en juillet et a fait don d'un ancien camion de la SANEF à la recyclerie de Noyon ainsi que 6 palettes de produits neufs. Cette association s'est retrouvée en grande difficulté cette année.

↳ Le projet « recyclerie mobile » continue d'avancer. La recyclerie a obtenu le soutien de l'Etat avec notamment un financement de 20 000 euros pour l'achat de la remorque et les travaux, le soutien de la SANEF à hauteur de 2 000€ mais également un nouveau conventionnement avec l'Etat pour un nouveau chantier d'insertion : 1.71 ETP.

↳ La SANEF a fait don d'un kangoo en novembre.

↳ Dans le cadre d'un partenariat avec l'association « Nogent/Aïda, la recyclerie a accueilli 3 bénévoles palestiniens pendant 3 semaines, le but étant de leur expliquer la gestion des déchets et des revalorisables en France.

↳ Oise Habitat a organisé une collecte de jouets au profit de la recyclerie au sein de leur siège en novembre.

↳ La recyclerie a fait don de lots à l'ESAT d'Ermenonville au profit du téléthon.

↳ La recyclerie a fait don de couvertures et vêtements à l'association « les Liancourtois du Cœur » qui intervient auprès des personnes sans domicile fixe.

↳ Le SMDO a organisé une collecte de jouets au sein de ses déchetteries et au siège de la CCPOH du 16 au 24 novembre au profit de la recyclerie : plus de 500 kilos de jouets ont été collectés.

↳ La recyclerie a tenu un stand au forum de la transition écologique organisé le 16 novembre à l'hippodrome de Chantilly afin de sensibiliser le public au réemploi et à la réparation de petits appareils électroménagers.

↳ La recyclerie a accueilli 5 jeunes lycéens en partenariat avec la mission locale dans le cadre de la semaine de l'ESS, ces jeunes ont pu lancer notre projet de « bibliothèque gratuite » le 27 novembre.

LES ATELIERS DE REPARATION DANS LE CADRE DE LA « POLITIQUE DE LA VILLE » :

En partenariat avec l'épicerie sociale de Villers St Paul plusieurs ateliers ont été réalisés sur des thèmes différents : petit Electroménager, vélos, gros Electroménager , petit bricolage , création d'objets

En partenariat avec le Centre Georges Brassens de Creil : un atelier sur le thème de l'Anti-gaspillage.

LA GESTION DU PARC DE CONTENANTS

CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE - VERRE

La Communauté de Communes dispose sur son territoire pour la collecte du verre de :

- ↳ 26 colonnes enterrées de marque CONTENUR.
- ↳ 27 bornes aériennes de marque CITEC et COMPOECO

L'entretien et la réparation de ces bornes à verre sont effectués par nos services. En ce qui concerne le vidage des corbeilles situées à proximité de celles-ci, les services techniques des communes en ont la charge.

CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE – TEXTILE

Rappel : Par délibération du 16 novembre 2011, le comité syndical du SMVO avait décidé de conclure une convention de partenariat avec ECO-TLC, éco-organisme dont la mission était de sensibiliser au réemploi et au recyclage des textiles, du linge et des chaussures.

La Communauté de Communes a donc conventionné avec deux prestataires de collecte et recyclage de textiles:

La communauté de communes a collecté au total **57,064 tonnes de TLC en 2019** (2,38 Kh/hab) contre **60,772 tonnes de TLC en 2018** (2,54 Kh/hab) soit une diminution de 3,708 tonnes (-6,10%).

LE RELAIS :

Grâce aux dons, le Relais récupère chaque semaine plus de 1 800 tonnes de textiles, ce qui représente 55 % de la collecte en France. Ces textiles sont acheminés vers 14 centres de tri, pour connaître différents sorts selon leur état et leur qualité :

- Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 73 boutiques Ding Fring du Relais ou destinés à l'export.
- Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®.
- La matière non valorisée représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.

En 30 ans, le Relais a créé plus de 2 200 emplois. Il travaille par ailleurs en étroite collaboration avec les associations locales, qui œuvrent comme lui dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Collecte des TLC (données en Kg)

Points de collecte		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL 2019	TOTAL 2018
Bailleval															
Gimetière	Public	264	211	313	277	435	313	326	397	299	248	380	159	3 622	4 697
Nbre de passages		5	4	4	5	4	4	5	4	5	4	4	3	51	51
Ss Total		264	211	313	277	435	313	326	397	299	248	380	159	3 622	4 697
Cauffry															
Adresse privée	Privé				106									106	0
Nbre de passages					1									1	0
Clos Germain	Public	506	422	414	596	363	468	560	674	735	388	603	356	6 085	77
Nbre de passages		3	4	4	6	4	4	5	4	7	8	6	5	60	2
Grande Rue	Public	63	25	239	42	132	48	90	77	146	85	177	73	1 197	5
Nbre de passages		3	2	2	1	2	2	3	2	2	2	2	2	25	1
Ss Total		569	447	653	744	495	516	650	751	881	473	780	429	7 388	82
Labruyère															
Hospital Doumer	Privé			380			288			223				891	678
Nbre de passages				1			1			1				3	2
Rue du Marais	Public	132	57	70	69	73	191	108	331	135	177	87	29	1 459	1 336
Nbre de passages		2	2	2	2	2	2	3	2	4	4	4	3	32	23
Ss Total		132	57	450	69	73	479	108	331	358	177	87	29	2 350	2 014
Laigneville															
Adresse privée	Privé							57						57	0
Nbre de passages								1						1	0
Déchetterie	Public	668	802	942	1240	1124	1357	1289	1225	1438	1652	603	417	12 757	13 710
Nbre de passages		5	3	4	5	4	4	5	4	6	9	5	4	58	63
Place de la Gare	Public	397	443	423	404	405	480	666	430	507	426	391	344	5 316	21
Nbre de passages		3	2	2	2	2	2	3	2	2	2	2	2	26	1
Ss Total		1065	1245	1365	1644	1529	1837	2012	1655	1945	2078	994	761	18 130	13 731
Liancourt															
Adresse	Privé														157
Nbre de passages															1
Le Petit Bonheur	Privé			380		340		203		535				1 458	2 438
Nbre de passages				1		1		1		1				4	5
Maison de retraite	Privé	311												311	761
Nbre de passages		1												1	3
rue du 11 novembre	Public	343	65	374	228	212	91	148	419	225	205	84	118	2 512	10
Nbre de passages		3	2	2	2	2	2	3	2	2	2	2	2	26	1
Ss Total		654	65	754	228	552	91	351	419	760	205	84	118	4 281	3 366
Mogneville															
Mairie	Public	434	410	332	361	223	314	429	606	222	194	156	37	3 718	233
Nbre de passages		4	4	4	5	4	4	5	4	5	4	4	3	50	2
Ss Total		434	410	332	361	223	314	429	606	222	194	156	37	3 718	233
Monchy															
Adresse	Privé													0	123
Nbre de passages														0	1
Mairie	Public	487	378	445	430	518	453	536	597	413	387	357	215	5 216	47
Nbre de passages		3	2	2	2	2	2	3	3	2	2	2	2	27	1
Ss Total		487	378	445	430	518	453	536	597	413	387	357	215	5 216	170
Rantigny															
Adresse	Privé									89				89	0
Nbre de passages										1				1	0
Place de la République	Public	730	592	786	947	684	647	1152	1148	1040	795	659	274	9 454	251
Nbre de passages		5	4	4	7	9	8	9	7	7	4	4	3	71	2
Ss Total		730	592	786	947	684	647	1152	1148	1129	795	659	274	9 543	251
Rosoy															
Rue du Grand Champ	Public	189	114	194	185	264	270	197	267	483	271	298	84	2 816	2 838
Nbre de passages		5	4	4	5	4	4	4	3	5	4	4	3	49	33
Ss Total		189	114	194	185	264	270	197	267	483	271	298	84	2 816	2 838
Verderonne															
Adresse	Privé													0	0
Nbre de passages														0	0
Ss Total		0	0												
TOTAL		4 524	3 519	5 292	4 885	4 773	4 920	5 761	6 171	6 490	4 828	3 795	2 106	57 064	27 382

BACS À DÉCHETS VERTS

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents de collecte, et d'après la Recommandation R437 de la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés) la collectivité a remplacé la collecte en sacs réutilisables par une collecte conteneurisée.

Les bacs ont été commandés à l'UGAP et distribués par le Département Environnement Déchets et ont une durée de vie supérieure à 10 ans.

En 2019, 112 bacs ont été livrés (1ère dotation, remplacement détruit ou volé).

	Parc de bacs à déchets verts		
	2018	2019	Dotation 2019
BAILLEVAL	522	524	2
CAUFFRY	812	824	12
LABRUYERE	163	168	5
LAIGNEVILLE	1 137	1 162	25
LIANCOURT	1 122	1 149	27
MOGNEVILLE	437	452	15
MONCHY ST ELOI	639	645	6
RANTIGNY	538	551	13
ROSOY	211	214	3
VERDERONNE	172	176	4
TOTAL	5 753	5 865	112

LES RELATIONS AVEC LES USAGERS

COMMUNICATION EN PORTE A PORTE

En 2019, plusieurs documents du Département Environnement Déchets, distribués par nos services en collaboration avec une partie des communes, ont permis d'informer les habitants :

- ↳ La lettre (l'écho de la Vallée Dorée) de novembre 2019 : 2 pages La collecte des déchets change le 2 décembre et le tri plus simple
- ↳ Le Mag de juin 2019: 1 page sur le tri : pour trier plus, nos services s'adaptent
- ↳ Le Mag de décembre 2019 : 1 page : Le déchet, une vraie ressource !

la lettre
l'écho de la Vallée dorée
Novembre 2019

la Vallée dorée
Communauté de Communes du Liancourtois

La collecte des déchets change...

Édito

Depuis sa création en février 1963, la Communauté de Communes du Liancourtois - la Vallée dorée collecte et traite les ordures ménagères. Depuis la collecte et le traitement des déchets ont évolué...

En 1998, notre collectivité s'est dotée de moyens performants et a été la première dans l'est du département de l'Oise à mettre le tri sélectif en place.

En 2012, nous avons été, la encore, les premiers à lancer l'extension des consignes de tri à tous les emballages et à tous les papiers. La loi de transition énergétique a depuis imposé une généralisation de ces nouvelles consignes au niveau national. Le geste de tri s'est trouvé simplifié.

Mieux collecter pour mieux recycler

En 2019, le geste de tri reste le même mais les méthodes de collecte évoluent. Et pour cause : depuis le mois d'avril 2019, un nouveau centre de tri est mis en service par le Syndicat Mixte Départemental de l'Oise (SMDO). Il permet une hausse des tonnages apportés et triés à hauteur de 60 000 tonnes annuelles.

Dans le même temps, s'est posée la question du renouvellement de nos bennes de collecte des ordures ménagères. Nous avons opté pour trois méthodes de collecte différentes.

Les principaux objectifs :

- Augmenter nos tonnages de tri sélectif et répondre aux objectifs européens de recyclage des déchets
- Respecter la recommandation R437 de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, sur la santé et la sécurité au travail des déchets ménagers et assimilés.

La préhension latérale, toute nouvelle !

La collecte à préhension latérale, méthode innovante, n'a pas été sans soulever quelques craintes au sein même de nos équipes : toutefois, une fois testée, elle a été très bien acceptée. Non seulement, elle diminue les risques pour nos agents de collecte mais elle permet une revalorisation de leur travail : une formation spécifique étant demandée pour la collecte en préhension latérale.

Ces changements interviendront le 2 décembre prochain. Ils nécessitent une modification des jours de collecte et, pour certains d'entre vous, des consignes de collecte différentes.

Je compte sur votre docyté pour adopter le bon geste de tri pour les déchets triés collectés en porte à porte et ceux collectés aux bennes d'apport volontaire comme le verre et le textile.

Olivier FERREIRA
Président de la communauté de communes du Liancourtois
la Vallée dorée

...le 2 décembre 2019 !

www.ccl-valleedoree.fr

BAILLEVAL - CAIFFRY - LAMBERTE - LAGREVILLE - LIANCOURT - MOGNEVILLE - MONOY-SAINT-SLOU - RANTIGNY - ROSY - VERDIGNONNE

Le tri plus simple

Des bennes avec un seul compartiment pour collecter **4** de déchets

Trier n'est pas compliqué ! Il suffit de mettre tous les emballages et tous les papiers directement dans le bac jaune. Ces déchets seront triés par matériaux et préparés au recyclage au centre de tri situé à Villers Saint Paul, là où nous transportons vos déchets. Les emballages en verre sont, quant à eux, à déposer dans les bennes implantées dans vos communes.

Mémo du tri 2019 téléchargeable sur www.ccl-valleedoree.fr/gestion-des-dechets/tri-consignes/
Une application mobile Guide du tri existe également. Elle vous dira quoi faire avec l'emballage ou l'objet, vous indiquera la bonne couleur de bac mais aussi des infos en + pour bien trier et comprendre les bénéfices de votre geste.

De nouveaux jours de collecte pour tout le monde.

Les tournées de collecte ont été réajustées afin d'être optimisées. Les bennes n'ayant plus qu'un seul compartiment, les collectes des bacs verts et jaunes auront lieu sur deux jours différents. Un nouveau calendrier de collectes des déchets a été distribué. Si vous ne l'avez pas eu, nous le tenons à votre disposition à l'accueil de la Vallée dorée. Ce calendrier peut également être téléchargé sur notre site internet : www.ccl-valleedoree.fr/gestion-des-dechets/les-calendriers-de-collecte/

Vous êtes en préhension latérale, le placement de votre bac est essentiel !

Des marquages ont été faits devant chez vous ! C'est le signe que votre collecte se fera avec un camion équipé d'un bras latéral. Nos agents vous ont informés et un mémo sur le positionnement de votre bac a été distribué dans votre boîte aux lettres. Vous ne l'avez pas été ? Ce mémo est téléchargeable sur notre site internet : www.ccl-valleedoree.fr/gestion-des-dechets/les-calendriers-de-collecte/

Où vont vos déchets ? Comment sont-ils triés ?

Pour le savoir, vous pouvez visiter le centre de tri de Villers St Paul les mardis et les jeudis, hors vacances scolaires. Comptez environ une heure et demi. Pour plus d'informations, contactez le service communication du Syndicat Mixte du Département de l'Oise : visite@smdo.fr.

POUR TRIER PLUS, NOS SERVICES S'ADAPTENT

Dans la continuité du renouvellement des bennes de collecte et de la modernisation du service, vos élus ont opté pour de nouvelles méthodes de collectes.

L'un des objectifs étant d'augmenter les capacités du tri collecté. Jusqu'à aujourd'hui, vos emballages et déchets ménagers étaient collectés par un même camion, dans des compartiments séparés. (Ba-compartimentés). À partir du mois de décembre, vos emballages seront collectés par un camion et vos déchets ménagers par un autre (tous deux mono-compartmentés), ce qui nous permettra de collecter des tonnages de déchets plus importants.



L'autre objectif est d'adapter nos méthodes de collectes à la configuration des voiries. Ainsi, la mini-benne sera destinée aux passages à accès difficiles, les bennes classiques ouvriront sur environ 50% des autres rues et la benne neuve qu'est l'acquisition de deux nouvelles bennes à préhension latérale sera réservée aux rues les plus accessibles.

Benne à préhension latérale ? Qu'est-ce que c'est ?

« Véhicule de collecte des déchets conduit par un seul agent. Un bras hydraulique situé sur le côté droit de la benne vient pointer les bacs positionnés sur un emplacement dédié puis les soulever afin de collecter les déchets »



Ce nouveau véhicule permettra des collectes plus importantes et concernera 50% des foyers !

Grâce à cet équipement, nos rippeurs n'auront plus à se positionner à l'arrière du véhicule et seront ainsi leur sécurité renforcée.

L'utilisation de ce nouvel équipement nécessitera une disposition particulière de vos conteneurs de collecte. En effet, ceux-ci devront être disposés sur des emplacements spécialement destinés à cet effet.



Dans les semaines qui vont précéder la mise en fonction du dispositif, vous remarquerez, sur le terrain, la présence d'agents de la Vallée dorée.

Ceux-ci seront chargés d'effectuer le traçage au sol des emplacements spécifiques dédiés au positionnement des conteneurs. De plus, ils informèrent (en porte à porte) les usagers concernés par le passage de la benne à préhension latérale quant aux nouvelles modalités de collecte.

NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE !

À compter du mois de décembre, les jours de collecte vont être modifiés.



Dés novembre, de nouveaux calendriers vous seront donc distribués afin de vous familiariser avec ces changements.

7 LE DÉCHET, UNE VRAIE RESSOURCE !

ÇA ROULE À LA RECYCLERIE !

Jour après jour, porte ouverte après porte ouverte, la recyclerie située à Villers Saint Paul gagne en notoriété et accueille de plus en plus de visiteurs (après 1000 par jour). Ouverte depuis 2011, cette association a deux objectifs : donner une seconde vie aux objets dont vous ne voulez plus afin de les revendre à petits prix et participer ainsi à la réduction des déchets et contribuer aux politiques d'inertion par l'emploi. L'association enregistre un taux de retour à l'emploi de 75% !

En 2019, la Recyclerie a acheté une remorque (ancien véhicule utilisé auparavant comme friterie). Des salariés, aidés par des bénévoles ou mêmes anciens salariés, ont en partie restauré et transformé ce véhicule en boutique pour sillonner nos communes, à partir de 2020, avec de nouvelles ambitions : offrir aux habitants un service de proximité pour acquies des objets d'occasion à moindre frais ou s'en séparer, promouvoir le réemploi d'objets et participer à la réduction des déchets, proposer au public des ateliers de réparation (démontage, etc.), développer des classes de citoyenneté permettant de proposer aux enfants des ateliers de création de nouveaux objets (papier, objets recyclés).

Rendez-vous est dû et dès le dimanche 5 avril 2020 à l'occasion de la brocante annuelle du parc chèvèville pour accueillir cette recyclerie mobile.

grâce à ce nouvel équipement, en cours de rénovation, les agents de la recyclerie vont accueillir dans vos communes l'hôte prochain !

L'E.H.R.A.D. (Etablissement d'Intérêt Public pour l'Apur des Déchets) DE LIANCOURT ET LE TRI

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par CITEO (fusion de éco-emballages et de Ecofolio), le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) mène une expérimentation de tri des papiers de bureau sur 20 sites de l'Oise. Ces feuilles de papier bureau plus blanches assurent une meilleure qualité de recyclage. Le nouveau Centre de tri est désormais équipé d'un nouveau matériel destiné à ce recyclage.



Des actions de sensibilisation sont menées auprès du personnel des sites sélectionnés.

La Maison rurale de Liancourt a accepté de participer à cette expérimentation pour une durée de 6 mois. A suivre...



TRI ET VIGILANCE

Des retours de tri sont encore régulièrement constatés.

Nous vous rappelons que les objets et la vaisselle en plastique jetable, le verre et les mouchoirs en papier, **essuie-tout, etc ne sont pas acceptés dans le bac de tri !**

NOUVEAUTÉS ET PROGRÈS !

Avec l'acquisition de deux bennes à préhension latérale, méthode de collecte innovante et sécurisée, la Vallée dorée entend s'inscrire dans une notion de progrès.

De ce fait, depuis le lundi 2 décembre, de nouveaux jours de collecte ont été mis en place et, désormais, le ramassage des bacs verts, jaunes et marron s'effectue selon des jours et des camions distincts. A noter que la collecte des bacs verts et jaunes auront lieu les jours fériés à l'exception des 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier.



"SVP COLLECTE"

La population dispose d'un numéro (03.44.73.84.02) et d'une adresse électronique (contact@ccl-valleedoree.fr) afin de :

- ↪ Signaler tout type d'anomalie constatée (collecte non faite, accrochage...)
- ↪ Prendre un rendez-vous encombrants
- ↪ Demander une intervention sur les conteneurs ou pour la livraison de sacs végétaux
- ↪ Poser une question sur l'environnement, le tri, la déchetterie...

Le nombre d'interventions s'élève à 1 118 contre 981 en 2018.

Changements de bacs	Complément de bacs	Maintenance des bacs	1 ^{ère} dotation	Retrait
332 : 172 : capacité, 82 : détruits, 64 : vol, 3 : brûlés, 11 : autres	38	319 : 296 couvercles, 23 roues	423	6

Concernant l'accueil, il a été recensé pour le Département Environnement Déchets:

- 4 666 Appels téléphoniques (2018 : 6 870) dont 275 réclamations (2018 : 304)
- 623 accueils physiques (2018 : 1 074) dont 115 réclamations (2018 : 91)

PARTIE III LES INDICATEURS FINANCIERS

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET TRI SÉLECTIF

LE PERSONNEL		2018	2019
Masse Salariale du personnel	MS CCL	316 376 €	362 680 €
	MS auxiliaires (253 personnes en 2019 / 230 en 2018)	42 219 €	28 631 €
	MS administration + Responsable	66 798 €	36 034 €
	MS SVP	62 379 €	44 009 €
	MS garage	31 719 €	24 375 €
	Total MS affecté à la collecte	358 595 €	391 311 €
	Total MS affecté indirectement (administration+SVP+garage)	160 896 €	104 418 €
	MS total exploitation	519 491 €	495 730 €
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		9 121 €	7 931 €
Total personnel		528 611 €	503 661 €

LE MATERIEL (BENNES + MASTER)		2018	2019
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	5 302 €	8 052 €
	Fournitures d'entretien	----- €	----- €
	Entretien matériel roulant	6 314 €	16 519 €
	Contrat maintenance	63 878 €	55 202 €
	Total entretien	75 493 €	79 774 €
	Carburant	59 481 €	66 761 €
	Total véhicules	134 974 €	146 535 €
Autres frais divers	Assurances	6 394 €	9 046 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	24 609 €	34 565 €

Les charges du tri sélectif ne peuvent pas être différenciées des ordures ménagères résiduelles (collecte simultanée).

COLLECTE VERRE

LE PERSONNEL		2018	2019
Masse Salariale du personnel	MS CCL	----- €	----- €
	MS administration + Responsable	----- €	----- €
	MS SVP	----- €	----- €
	Total MS affecté à la collecte	----- €	----- €
	Total MS affecté indirectement (administration+SVP)	----- €	----- €
MS total exploitation		----- €	----- €
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		----- €	----- €
Total personnel		----- €	----- €

LE MATERIEL		2018	2019
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	----- €	46 €
	Entretien matériel roulant	----- €	----- €
	Total entretien	----- €	----- €
	Carburant	----- €	----- €
	Total véhicules	----- €	----- €
Autres frais divers	Assurances	----- €	----- €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	----- €	----- €

LA PRESTATION		2018	2019
Collecte par la société VEOLIA		26 159 €	23 784 €
Total Prestation		26 159 €	23 784 €

COLLECTE DÉCHETS VERTS

LE PERSONNEL		2018	2019
Masse Salariale du personnel	MS CCL	60 848 €	63 289 €
	MS auxiliaires (60 personnes en 2019 / 50 en 2018)	9 178 €	6 790 €
	MS administration + Responsable	14 363 €	6 926 €
	MS SVP	----- €	----- €
	MS Garage	6 820 €	4 685 €
	Total MS affecté à la collecte	70 026 €	70 079 €
	Total MS affecté indirectement (administration+SVP+garage)	21 183 €	11 610 €
	MS total exploitation	91 209 €	81 689 €
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		1 612 €	1 337 €
Total personnel		92 821 €	83 026 €

LE MATERIEL		2018	2019
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	33 €	895 €
	Fournitures d'entretien	----- €	----- €
	Entretien matériel roulant	2 631 €	401 €
	Contrat de maintenance + Location de benne	20 981 €	20 540 €
	Total entretien	23 579 €	21 836 €
	Carburant	14 504 €	14 884 €
Total véhicules		38 083 €	36 720 €
Acquisition de sacs végétaux, Composteurs et bacs		8 944 €	40 399 €
Autres frais divers	Assurances	1 390 €	1 292 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	20 907 €	4 162 €

COLLECTE ENCOMBRANTS

LE PERSONNEL		2018	2019
Masse Salariale du personnel	MS CCL	16 902 €	19 156 €
	MS auxiliaires (2 personnes en 2019 / 1 en 2018)	184 €	226 €
	MS administration + Responsable	3 990 €	2 096 €
	MS garage	1 984 €	1 418 €
	Total MS affecté à la collecte	17 086 €	19 383 €
	Total MS affecté indirectement (administration+garage)	5 884 €	3 514 €
	MS total exploitation	22 970 €	22 897 €
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		388 €	343 €
Total personnel		23 358 €	23 240 €

LE MATERIEL (BENNE ET MASCOTT)		2018	2019
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	547 €	1 614 €
	Fournitures d'entretien	----- €	----- €
	Entretien matériel roulant	8 697 €	8 877 €
	Contrat maintenance + location benne	206 €	91 €
	Total entretien	9 450 €	10 582 €
	Carburant	3 958 €	4 180 €
	Total véhicules	13 408 €	14 762 €
Autres frais divers	Assurances	2 224 €	2 068 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	2 393 €	2 417 €

CHARGES COMMUNES AUX FLUX

	2018	2019
Communication	3 276 €	2 169 €
Sensibilisation à l'environnement	43 026 €	31 619 €
Nettoyage des locaux	7 200 €	7 200 €

TRAITEMENT DES FLUX

	2018	2019
Ordures ménagères	493 993 €	485 765 €
Végétaux / Déchetterie (cotisation SMVO)	679 000 €	718 235 €
<i>Dont traitement Encombrants</i>	----- €	20 272 €
Encombrants brocantes	568 €	878 €

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

COLLECTE MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET TRI SÉLECTIF

	2018	2019
Amortissement conteneurs	33 929 €	36 193 €
Amortissement véhicules	114 942 €	26 025 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	----- €

COLLECTE VERRE

	2018	2019
Amortissement signalétique + bornes à verre	18 330 €	18 330 €
Amortissement véhicules	----- €	----- €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	----- €

COLLECTE DÉCHETS VERTS

	2018	2019
Amortissement véhicules	36 821 €	36 219 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	----- €

COLLECTE ENCOMBRANTS

	2018	2019
Amortissement véhicules	8 751 €	9 354 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	----- €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2018	2019
Revente de matériaux	739 €	1 394 €
Subvention	16 250 €	20 396 €
Collecte spéciale	----- €	----- €
Remboursement de sinistre, remboursement options bennes, ...	16 419 €	7 760 €
Vente composteurs, 2 ^{ème} bac déchets verts	1 500 €	1 457 €
Subventions composteurs	----- €	----- €
Décision de justice : incendie de conteneurs	----- €	----- €
Pénalités de retard BOM	----- €	----- €
Subventions et aides Sensibilisation Développement Durable	----- €	24 051 €
Recettes emploi d'avenir	20 319 €	10 176 €
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	1 008 950 €	1 094 713 €
Redevance Spéciale	144 464 €	148 166 €

Concernant la Redevance Spéciale, les impayés au 31/12/2018 s'élèvent pour l'année 2019 à **4 251,34 €** soit 2,9% (Montant arrêté au 20/03/20). Il reste également à percevoir **4 027,15 €** pour les années antérieures, répartis de la façon suivante :

- Année 2014 : 45,20 €
- Année 2015 : 142,58 €
- Année 2017 : 1 195,10 €
- Année 2018 : 2 644,27 €

Le montant des admissions en non-valeur est de **3 618.99€** sur les exercices de 2014 à 2018.

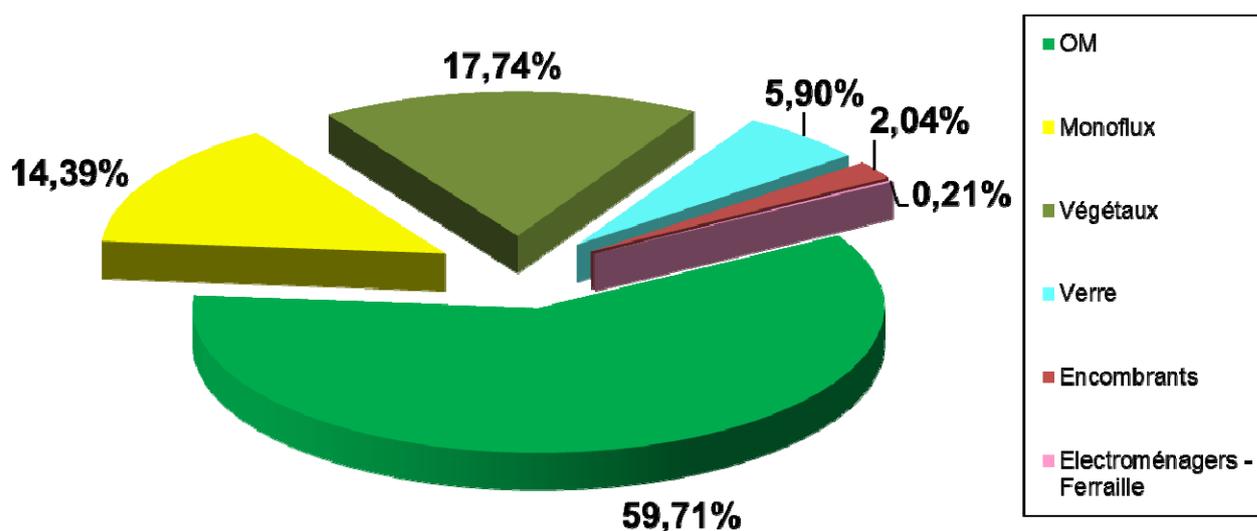
PARTIE IV SYNTHÈSE

CONCLUSION DE L'ANNÉE 2019

SYNTHÈSE TECHNIQUE

	2018			2019			Diff. Kg/hab 2019/2018		Filière de traitement
	Tonnages CCL	Kg/hab. CCL	Kg/hab. SMDO	Tonnages CCL	Kg/hab. CCL	Kg/hab. SMDO	CCL	SMDO	
Monoflux	1 220,82	51,09	56,65	1 277,07	53,36	61,23	2,27	4,58	Recyclage
Verre	525,52	21,99	26,67	523,69	21,88	26,49	-0,11	-0,18	Recyclage Calcin
Déchets Verts	1 569,74	65,69	63,13	1 574,56	65,79	60,96	0,10	70,54	Compostage
Ordures Ménagères Résiduelles	5 488,24	229,68	238,86	5 298,83	221,39	227,4	-8,29	-11,46	Valorisation énergétique
Encombrants	189,76	7,94		181,14	7,57		-0,37		Enfouissement / Valorisation
Ferraille	5,20	0,22		18,92	0,79		0,57		Recyclage
Déchetterie	7 654,37	Accès aux particuliers hors territoire communautaire et aux professionnels		7 250,17	Accès aux particuliers hors territoire communautaire et aux professionnels				Traitement et recyclage (amiante : stockage, huile de vidange : régénération)
TOTAL déchetterie incluse	16 653,65			16 124,38					
TOTAL hors déchetterie	8 999,28	376,62		8 874,21	370,78		-5,84		

Répartition de la collecte des déchets 2019



SYNTHÈSE FINANCIÈRE

Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée dorée

Récapitulatif des coûts de collecte et de traitement des déchets 2018 et 2019 (en €TTC)

	2018	2019	Différence	Evolution
OM / Tri Sélectif				
Personnel de collecte	367 715	399 243	31 527	8,57%
<i>Dont auxiliaires</i>	42 219	28 631	- 13 588	-32,18%
Personnel administratif + SVP+garage	160 896	104 418	- 56 478	-35,10%
Autre frais divers	24 609	34 565	9 956	40,46%
Véhicules : fonctionnement	141 368	155 581	14 213	10,05%
Véhicules : Amortissement	114 942	26 025	- 88 918	-77,36%
Investissement : conteneurs	33 929	36 193	2 264	6,67%
Traitement OM (dont part fixe valorisation énergétique)	493 993	485 765	- 8 228	-1,67%
Recettes : remboursement de sinistres, Pénalité de retard BOM & conteneurs, aides SMVO + cession mini benne	1 079	7 518	6 438	596,47%
Total OM / Tri sélectif	1 337 452	1 241 789	- 95 662	-7,15%
Encombrants				
Personnel de collecte	17 474	19 726	2 252	12,89%
<i>Dont auxiliaires</i>	184	226	43	
Personnel administratif + SVP+garage	5 884	3 514	- 2 370	-40,28%
Autre frais divers	2 393	2 417	25	1,03%
Véhicules : fonctionnement	15 632	16 829	1 197	7,66%
Véhicules : Amortissement	8 751	9 354	602	6,88%
Traitement encombrants Brocantes	568	878	310	54,54%
Recette Ferraille	739	1 394	655	88,57%
Total Encombrant	50 702	52 718	2 017	3,98%
Verre				
Personnel de collecte	-	-	-	
Personnel administratif + SVP+garage	-	-	-	
Autre frais divers	-	-	-	
Véhicules : fonctionnement	-	46	46	
Véhicules : Amortissement	-	-	-	
Investissement bornes à verre+sacs précollectés	18 330	18 330	0	
Investissement : divers	-	-	-	
Collecte Verre	26 159	23 784	- 2 375	-9,08%
Recette verre	16 250	20 396	4 145	25,51%
Total Verre	44 489	42 161	- 2 329	-5,23%
Végétaux				
Personnel de collecte	71 638	71 416	- 222	-0,31%
<i>Dont auxiliaires</i>	9 178	6 790	- 2 388	-26,02%
Personnel administratif + SVP+garage	21 183	11 610	- 9 573	-45,19%
Autre frais divers	20 907	4 162	- 16 746	-80,09%
Véhicules : fonctionnement	39 473	38 012	- 1 461	-3,70%
Véhicules : Amortissement	36 821	36 219	- 602	-1,64%
Acquisition de sacs végétaux + composteurs	8 944	40 399	31 455	351,68%
Recette : remboursement de sinistre	15 340	242	- 15 098	
Recette : Vente de composteurs, bacs	1 500	1 457	- 43	-2,86%
Total Végétaux	198 967	201 818	2 851	1,43%
Nettoyage des locaux	7 200	7 200	-	-
Sensibilisation à l'environnement	43 026	31 619	- 11 408	-26,51%
Communication	3 276	2 169	- 1 107	-33,78%
SOMME TOTALE	2 364 113	2 297 710	- 66 403	-2,81%
TEOM	1 008 950	1 094 713	85 763	8,50%
Redevance Spéciale	144 464	148 166	3 702	2,56%
Subventions et aides Sensibilisation Développement Durable	0	24 051	24 051	
Recettes Emploi d'avenir	20 319	10 176	- 10 143	-49,92%
RECETTE TOTALE	1 208 643	1 308 113	99 470	8,23%
SOMME TOTALE déduction des recettes	1 155 470	989 597	- 165 873	-14,36%

EXPLICATIONS DE LA SYNTHÈSE FINANCIÈRE

↳ **Les frais divers** correspondent aux frais téléphonique, à l'abonnement de géolocalisation Masternaut, à une étude sur la réorganisation du service, à la location de copieur, fontaine à eau et machine à café, aux fournitures administratives, aux charges exceptionnelles, à la consommation d'eau, ...

↳ **Rappel des tarifs par prestations SMDO (TTC):**

	Déchetterie à l'habitant	Déchets verts en porte à porte à l'habitant	Encombrants en porte à porte à l'habitant	Dettes Veolia à l'habitant	Valorisation énergétique à la tonne	Valorisation énergétique à l'habitant
2019	25.67	1.41	0.84	2.08	67.28	5.21
2018	26.80	0	0	1.62	69.19	5.21

↳ **La cotisation SMDO (déchetterie/végétaux)** a augmenté de 39 235€.

Cette augmentation est due :

- à l'évolution en hausse de la population
- à une participation à l'habitant qui a été ajoutée pour le traitement des collectes en porte à porte des déchets verts et des encombrants.
- l'augmentation de la participation à la dette VEOLIA

↳ En 2019 la TEOM recouvre 47.64% du service Environnement Déchets contre 42.68% en 2018.

↳ La diminution des charges OM / Tri est en partie liée aux charges du personnel administratif et des auxiliaires, le coût du Traitement OM et la diminution des tonnages mais surtout la fin de l'amortissement de 2 bennes FAUN bi-compartmentées

Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée dorée
Récapitulatif des tonnages, des recettes, des coûts de collecte et de traitement des déchets 2019 (en € TTC)

	Déchets ménagers	Monoflux	Verre	Encombrants		Végétaux	Déchetterie**	Total
				Encombrants	Ferraille			
Fréquence de collecte	1 x par semaine	1 x par semaine	Apport volontaire	Sur RDV	1 x par semaine	Apport volontaire		
Tonnages 2019	5 299	1 277	524	181	19	1 567	7 250	16 117,20 tonnes
Kg / Habitant*	221	53	22	8	1	65	303	673,40 kg / hab.
Dépenses de Fonctionnement								
. Masse Salariale du personnel affecté à la collecte (chauffeur, rippeur)	391 311 €		0 €	19 383 €		70 079 €		480 773 €
. Masse Salariale du personnel affecté indirectement (administratif, responsable...)	104 418 €		0 €	3 514 €		11 610 €		119 543 €
. Fournitures (vêtements de travail et entretien)	7 931 €		0 €	343 €		1 337 €		9 611 €
. Carburants	66 761 €		0 €	4 180 €		14 884 €		85 825 €
. Assurances (flote automobile)	9 046 €		0 €	2 068 €		1 292 €		12 406 €
. Entretien matériels roulants	79 774 €		46 €	10 582 €		21 836 €		112 238 €
. Autres frais divers	34 565 €		0 €	2 417 €		4 162 €		41 144 €
. Communication (Dépliant, étiquette,...)				2 169 €				2 169 €
. Acquisition de sacs végétaux				40 399 €				40 399 €
. Traitement	485 765 €	0 €		878 €				486 643 €
. Collecte par prestataire			23 784 €					23 784 €
. Cotisation SMDO (Déchetterie - Traitements encombrants et végétaux)						718 235 €		718 235 €
. Nettoyage des locaux			7 200 €					7 200 €
. Sensibilisation à l'environnement				31 619 €				31 619 €
Dépenses d'investissement								
. Acquisition de véhicules (amortie sur 7 ans sauf véhicule léger sur 5 ans)	26 025 €		0 €	9 354 €		36 219 €		71 597 €
. Acquisition de conteneurs (amortie sur 5 ans)	36 193 €							36 193 €
. Entretien des points d'apports volontaires			18 330 €					18 330 €
. Infrastructures (voiture, parking)								
. Bâtiments (hangar, bureaux,...)			0 €					0 €
Coût global de collecte et de traitement des déchets 2019								
Recettes								
. Vente des matériaux issus de la collecte & collecte spécifique	0 €		20 396 €		1 394 €			21 790 €
. Recettes diverses (pénalités de retard, remboursement de sinistre)	7 518 €			0 €		242 €		7 760 €
. Subventions et aides Sensibilisation Développement Durable, vente composteurs		24 051 €				1 457 €		25 508 €
. Recettes emploi D'avenir	148 166 €	10 176 €						10 176 €
. Redevance spéciale								148 166 €
. Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)								1 094 713 €
. Budget principal								989 597 €
Recette globale de collecte et de traitement des déchets 2019								
Coût de collecte en €/hab.								
	32,08 €		2,17 €	2,57 €		8,84 €		96,00 €/hab.
Coût de traitement en €/hab.								
	20,30 €	0,00 €		0,04 €		30,01 €		(Rappel 2018 : 98,94 €/hab.)
Coût " Déchetterie Végétaux " en €/hab.								
	116,77 €		99,04 €	307,63 €		134,95 €		142,56 €/tonne
Coût de collecte en €/tonne								
	91,67 €	0,00 €		4,85 €		81,46 €		(Rappel 2018 : 146,68 €/tonne)
Coût " Déchetterie Végétaux " en €/tonne								

* 23934 habitants

** Accès autorisé aux particuliers hors territoire communautaire et aux professionnels

PERSPECTIVES 2020

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Malgré l'arrêt des subventions, l'opération « Composteur à prix réduit » va se poursuivre sur l'année 2020 avec une nouvelle commande.

AMÉLIORATION DU TRI

Via les contrôles des ambassadeurs du tri.

REORGANISATION DES COLLECTES

Suite aux successions de pannes avec les bennes bi-compartmentées, une étude sur la réorganisation du service avec l'achat de 2 bennes à préhension latérale et une benne classique a été réalisée. La mise en place de la collecte avec les bennes à préhension latérale débutera en décembre 2019. En 2020, nous poursuivrons cette mise en place avec le réajustement des tournées.

- L'amélioration de la qualité du service: fiabilité du matériel avec la mise en place de bennes classique et à préhension latérale.
 - L'amélioration des performances de tri : suppression des bennes bi-compartmentées
 - Et l'amélioration des conditions de travail, réduction des risques d'accidents du travail : utilisation de bennes à préhension latérale. »
- Sont les 3 principaux objectifs de la collecte en monoflux et de l'achat de bennes à préhension latérale.

APPEL A PROJET – AMELIORATION DU CAPTAGE DES PAPIERS DIFFUS

En partenariat avec l'éco-organisme CITEO, le SMDO avait souhaité développer le recyclage des papiers de bureau des non-ménages, que nous retrouvons encore dans les ordures ménagères.

En 2019, une étude préalable est lancée en débutant par un état des lieux sur la collecte des papiers de bureaux accompagné d'une approche quantitative et qualitative des gisements auprès des établissements scolaires, des administrations, des entreprises et des associations du territoire, dont la collecte était réalisée par le service public de gestion des déchets.

Sur notre territoire une structure pilote a été retenue pour cette expérimentation : la maison de retraite située sur la commune de Liancourt.

Ce projet évoluera sur 2020 avec une généralisation sur les autres structures de la Communauté de communes.

APPEL A CANDIDATURE – Expérimentation du tri à la source des Biodéchets

En 2019, le SMDO a lancé une étude préalable à l'instauration du tri à la source des biodéchets. La phase 1 de cette étude portait sur l'état des lieux et l'analyse du territoire. La phase 2 qui consistait en l'analyse des scénarii techniques envisageables pour la gestion des biodéchets est en cours de finalisation avec pour objectif 2020, une expérimentation du projet à l'échelle de quelques collectivités volontaires dont la Communauté de communes fait partie.

